

Rétrospective
Rückblick

MONNERECHER
INFO

JOER 2013



photo: Isabella Finzi

MONNERECH
BIERGEM
FÉIZ
STEEBRÉCKEN

COMMUNE DE
MONDERCANGE

Editorial Vorwort	3-4
-------------------	-----

Rétrospective Rückblick

Janvier Januar	5
Février Februar	6
Mars März	7-8
Avril April	9
Mai Mai	10-12
Juin Juni	13-14
Septembre September	15-16
Octobre Oktober	17
Novembre November	18-20
Décembre Dezember	21-22

Gemeinderatssitzung

Sitzung vom 21. Januar 2013	23
Sitzung vom 15. März 2013	25
Sitzung vom 29. Mai 2013	27
Sitzung vom 12. Juni 2013	30
Sitzung vom 12. Juli 2013	31
Sitzung vom 20. September 2013	32
Sitzung vom 6. Dezember 2013	34

Conseil Communal

Séance du 21 janvier 2013	36
Séance du 15 mars 2013	38
Séance du 29 mai 2013	41
Séance du 12 juin 2013	46
Séance du 12 juillet 2013	47
Séance du 20 septembre 2013	48
Séance du 6 décembre 2013	50

Editeur responsable:	Administration communale de Mondercange - 2014
Photos:	Commune de Mondercange, Isabella Finzi, Kultur beim Nèssert, Charles Caratini
Layout / Conception:	Textes & Design s.à r.l. - Soleuvre
Impression:	Imprimerie Schlimé - Bertrange
Tirage:	2700

Liebe Einwohnerinnen,
liebe Einwohner der Gemeinde Monnerich



Es ist mir eine große Ehre, Sie an dieser Stelle begrüßen zu dürfen.

Die Parlamentswahlen vom vergangenen Oktober haben sowohl auf nationaler als auch auf kommunaler Ebene einige Änderungen mit sich gebracht.

Unser bisheriger Bürgermeister, Herr Dan Kersch, wurde bekanntlich am 4. Dezember 2013 als Innenminister vereidigt und ist somit Mitglied der Regierung; eine Stellung die gesetzlich unvereinbar ist mit dem Bürgermeisteramt. Die Gemeinde Monnerich musste demzufolge einen neuen Bürgermeister bekommen. Herr Jean Orlando, erster Schöffe und nächst Gewählter auf der LSAP-Liste, verzichtete auf den Posten und ermöglichte es mir, das Amt des Bürgermeisters anzutreten, dies nach Bestätigung der LSAP-Fraktion Monnerich-Bergem-Steinbrücken-Foetz, sowie einer Abstimmung im Gemeinderat.

Sicherlich waren große Gefühle im Spiel, als der vormalige Bürgermeister und frisch gebackene Innenminister Dan Kersch mir gemeinsam mit der neuen Schöffin Frau Danielle Becker-Bauer am 19. Dezember 2013 den Amtseid für unsere neuen Posten abnahm. An dieser Stelle sei übrigens erwähnt, dass Frau Marie-Thérèse Sannipoli, als viert Gewählte, zuvor erklärt hatte, auf den ihr zustehenden Schöffenposten zu verzichten.

Demnach setzt sich der aktuelle Schöffenrat wie folgt zusammen:

Christine Schweich, *Bürgermeister*; Jean Orlando, *erster Schöffe*; Danielle Becker-Bauer, *zweite Schöffin*.

Um den Gemeinderat wieder zu vervollständigen rückte Herr John Van Rijswijk als Mitglied nach, zu dessen Gunsten Herr Roland „Jim“ Kohl zuvor verzichtet hatte.

Obwohl nun eine Reihe neuer Gesichter die Geschicke der Gemeinde leiten werden, wird sich nichts Grundlegendes an unserer Politik ändern, und auch die bereits in die Wege geleiteten Projekte werden wie vorgesehen weiter geführt.

Oberste Priorität der LSAP-Majorität wird weiterhin der Wohnungsbau behalten. Das Projekt "Wunnen am Park" geht in die Bebauungsphase und die Infrastrukturarbeiten werden noch Anfang 2014 beginnen. Die Sozial- und Studentenwohnungen in der Reckinger Straße werden im Frühjahr 2014 bezugsfertig sein. Der Bau der Seniorenresidenz in Monnerich kommt ebenfalls gut voran und liegt im Zeitplan. Mitte 2015 müssten auch diese Wohnungen demnach bezugsfertig sein. Die geplante Wohnstruktur in Bergem soll jungen Leuten den Start ins Leben vereinfachen und Mitte 2014 werden wohl die ersten Arbeiten beginnen.

Einen weiteren Schwerpunkt stellt der Schutz unserer Umwelt und unserer natürlichen Ressourcen dar. Wir wollen uns nicht auf unseren Erfolgen der letzten Jahre ausruhen (siehe gemeinschaftliche Photovoltaikanlagen), sondern auch in Zukunft umweltpolitisch eine Vorbildfunktion behalten. Zu diesem Zweck ist die Gemeinde Monnerich Ende 2013 dem Klimapakt beigetreten. Es ist uns ein großes Anliegen, dass auch unsere Kinder noch in der Lage sein werden, von unserer Erde profitieren zu können. Folglich sind wir uns bewusst, dass nur aktives Handeln unsere Umwelt künftigen Generationen wird erhalten können.

Ich persönlich freue mich auf die vor mir liegenden Aufgaben und Herausforderungen und versichere Ihnen, dass ich gemeinsam mit meinen Kollegen aus dem Schöffen- und Gemeinderat weiterhin eine Politik in Ihrem Interesse und im Interesse der Gemeinde Monnerich führen werde.

Ich wünsche Ihnen und Ihren Familien nachträglich ein Frohes Neues Jahr, das Ihnen Glück und Erfolg bringen soll.

Mit freundlichen Grüßen,
Christine Schweich

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

je suis très émue d'avoir l'honneur de m'adresser à vous.

Les élections législatives d'octobre 2013 ont entamé des changements sur le plan national comme sur le plan communal.

Notre bourgmestre Dan Kersch fut assermenté à la date du 4 décembre 2013 comme nouveau Ministre de l'intérieur et fait ainsi parti du nouveau Gouvernement de notre pays. Ce changement de fonction nous forçait à désigner un nouveau bourgmestre pour notre commune. Puisque le premier échevin, Monsieur Jean Orlando renonçait à ce poste et après confirmation de la fraction LSAP Mondercange-Bergem-Pontpierre-Foetz, on m'a permis à succéder à Monsieur Kersch comme nouveau bourgmestre de la commune de Mondercange.



L'assermentation du 19 décembre 2013 de Madame Danielle Becker-Bauer comme échevine (Madame Marie-Thérèse Sannipoli avait renoncé) et de moi-même au Ministère de l'Intérieur par notre ancien bourgmestre fut pleine d'émotions.

Le collège échevinal se compose dorénavant de Madame Christine Schweich, bourgmestre, de Monsieur Jean Orlando, premier échevin et de Madame Danielle Becker-Bauer, deuxième échevine.

Pour compléter le conseil communal, Monsieur Roland "Jim" Kohl a renoncé en faveur de Monsieur John Van Rijswijck comme nouveau conseiller du LSAP au sein du Conseil Communal.

Bien qu'il y ait eu un changement dans la gestion de notre commune, son fonctionnement ne changera guère et les projets entamés seront réalisés.

Priorité absolue de la majorité du LSAP restera la réalisation de logements. Le projet « Wunnen am Park » à Mondercange progresse et début 2014 nous commencerons avec les travaux d'infrastructure. Les logements sociaux et logements pour étudiants dans la rue de Reckange seront disponibles dès printemps 2014. La résidence pour personnes âgées à Mondercange sera terminée mi 2015. Le projet de logement à Bergem pour les jeunes leur facilitera certainement l'entrée dans la vie active. Les travaux commenceront dans quelques mois.

Un autre sujet prioritaire de la politique du LSAP dans notre commune restera la protection de notre environnement et de nos ressources naturelles. Nous n'allons pas nous reposer sur nos mérites (gestion collective des panneaux photovoltaïques), mais nous continuerons nos efforts sur le plan écologique. A cet effet notre commune a adhéré fin 2013 au « Pacte Climat ». Nous sommes très préoccupés à ce que nos enfants pourront continuer à profiter de notre terre et persuadés que seule une politique offensive pourra conserver notre environnement pour les générations futures.

Je suis ravie de mes nouvelles tâches et nouveaux défis et je vous assure que mes collègues du collège échevinal et conseil communal continueront notre politique dans votre intérêt et celui de la commune.

Tous mes vœux pour la nouvelle année, bonheur, santé et prospérité.

amicalement
Christine Schweich

Januar/Janvier 2013



Goldene Hochzeit des Ehepaares Jos Ruppert und Lilly Scharres. Beide hatten sich am 19. Dezember 1962 das Ja-Wort gegeben.

Jos Ruppert et Lilly Scharres fêtent leurs noces d'or. Ils s'étaient unis pour la vie en date du 19 décembre 1962.



Mit dem Unterhaltungsprogramm «Titanic – davon geht die Welt nicht unter», traten Carlo Hartmann und Yannchen Hoffmann am 18. Januar mit ihrem Ensemble Opéra du Trottoir auf Einladung der Kulturkommission im Kulturzentrum «Beim Nössert» in Bergem auf.

Sur invitation de la Commission Culturelle, Carlo Hoffmann et Yannchen Hoffmann présentaient en date du 18 janvier avec leur ensemble Opéra du trottoir, leur programme de divertissement «Titanic – davon geht die Welt nicht unter» au Centre culturel «beim Nössert» à Bergem.

Februar/Février 2013



Anlässlich der Personalfeier der Gemeinde Monnerich am 1. Februar wurde Romain Marx für 20 Jahre Dienst in der Feuerwehr mit einer Uhr ausgezeichnet. 20 Jahre im Dienst der Gemeindeverwaltung sind ebenfalls Laurent Pierre und Guy Lucius. Ein Abschiedsgeschenk erhielten Pino De Rocco, Benito Baiocchi und Mariette Kerger, welche jetzt ihren Ruhestand genießen.

Romain Marx (sapeur-pompier), Laurent Pierre et Guy Lucius furent honorés avec une montre pour 20 ans de service à l'occasion de la fête du personnel de la commune de Mondercange en date du 1er février. Un cadeau de départ a été offert à Pino De Rocco, Benito Baiocchi et Mariette Kerger qui sont partis en retraite.



Die vereinigten Männerchöre aus Luxemburg, unter der Leitung von Josée Faltz und auf Einladung der Kulturkommission, präsentierten am 24. Februar ein Konzert mit Volksliedern von Dicks.

Les chorales d'hommes réunis de Luxembourg ont présenté le 24 février, sous la direction de Josée Faltz, un récital des chansons populaires de Dicks.

März/Mars 2013



Die Chorale Princesse Marie-Astrid, Chorale Ste-Cécile Pontpierre-Bergem, Chorale Ste Cécile Mondercange, Chorale Lidderfrënn, Monnerecher Miniblëiser, Monnerecher Jongblëiser und die Harmonie Municipale Monnerech luden am 2. März zum gemeinsamen Konzert in die Sporthalle nach Steinbrücken ein.

En date du 2 mars eut lieu le concert commun des chorales Princesse Marie-Astrid, Ste-Cécile Pontpierre-Bergem, Ste Cécile Mondercange, Lidderfrënn, Monnerecher Miniblëiser, Monnerecher Jongblëiser et de l'Harmonie Municipale de la commune de Mondercange au hall sportif de Pontpierre.



Zum Internationalen Tag der Frau werden von der Gleichheitskommission Frauen aus unserer Gemeinde Monnerich vorgestellt, welche sich erfolgreich in der einstigen Domäne der "Männerberufe" durchsetzen konnten.

La commission d'égalité des chances présente à l'occasion de la journée internationale de la femme, des concitoyennes de notre commune qui ont su s'imposer dans des métiers traditionnellement réservés aux hommes.

März/Mars 2013

Am 8. März 2013 verstirbt der Ehrenbürgermeister Herr Camille Medinger. Noch wenige Tage zuvor war Herr Medinger als Gast bei der Abschiedsfeier unseres Mitarbeiters Jupp Logelin anwesend.

Le bourgmestre honoraire Monsieur Camille Medinger décède en date du 8 mars. Une des dernières photos avec Monsieur Camille Medinger a été prise à l'occasion de la fête d'adieux de notre collaborateur Jupp Logelin.



Erfolgreich absolvierten folgende Teilnehmer den 1. Hilfe-Kursus, der von der lokalen Sektion des Roten Kreuzes angeboten wurde. Die Diplomüberreichung fand am 27. März statt.

La section locale de la Croix Rouge Luxembourgeoise avait organisé un cours de premiers secours. Les personnes nommées ci-après se sont vues remettre un diplôme le 27 mars.



Astrid Brunori-Zeponi, Annette Conrad-Kurt, Christiane Defay-Miller, Mandy Defay, Georges Dusemon, Christiane Dusemon-Fogen, Daniel Didier, Svenja Ewertz, Bernard Frère, Claude Fernandes Matos, Tim Esch, Viviane Klosen-Weirich, Almut Laue, Claudine Meili, Pol Pennacchio, Henriette Pennartz-Grotz, Max Regener, Melissa Roll, Alissa Spigarelli, Zoé Schonkert, Nadine Schwickerath-Valmorbida, Chantal Thill-Kongs, Chiara Thill, Laura Thill, Christiane Thomas-Schares, Jean-Philippe Thomas, Micheline Wagener, Carine Winandy, Joelle Wiltgen, Pierre Wohlfart, Lynn Wohlfart und Désirée Zenner.

April/Avril 2013



Am 12. April führten die Schwestern Magali und Manuela De Rocco durch die erste von mehreren Konferenzen mit dem Titel „Das Leben erzählt“. Eine Dokumentationsreise, die sie von Oktober 2011 bis April 2012 durch Russland, die Mongolei, China, Vietnam, Indien, Jordanien, Türkei und Rumänien führte.

En date du 12 avril eut lieu une première de plusieurs conférences des sœurs Magali et Manuela De Rocco de Mondercange au sujet de leur voyage effectué à travers la Russie vers la Mongolie, la Chine, le Vietnam, les Indes, la Jordanie, la Turquie et la Roumanie pendant la période d'octobre 2011 à avril 2012. Sous le titre de «La Vie raconte», les deux sœurs ont documenté ainsi les aspects sociaux dans ces différents pays pour les comparer et les présenter.



Am 13. April fand die jährliche große Putzaktion statt, welche von immer mehr Vereinen aus der Gemeinde unterstützt wird.

En date du 13 avril, le nettoyage le long des chemins ruraux a trouvé une forte résonance parmi les associations de la commune.

Mai/Mai 2013



Am 5. Mai konnte der erste Tanznachmittag der Kommission des 3. Alters sofort als erfolgreich eingestuft werden.

Un premier Thé Dansant organisé par la commission du 3e âge le 5 mai, a pu accueillir ses premiers supporters.



Die Weiheranlagen im Waldstück Eisings in Monnerich schenken dem seltenen Kammolch neuen Lebensraum. Die Gemeinde Monnerich, das Gemeindesyndikat SICONA und das Umweltministerium sind stolz auf dieses Projekt. Die Weiheranlagen wurden am 15. Mai offiziell eingeweiht.

Le triton à crête a trouvé un nouvel espace vital grâce au programme d'étang soutenu par la Commune de Mondercange, le syndicat intercommunal SICONA et le Ministère de l'Environnement. En date du 15 mai a eu lieu d'inauguration de ces étangs.

Mai/Mai 2013



Am 18. Mai wurde die erste Nacht des Sports von der Gemeinde in enger Zusammenarbeit mit dem Jugendhaus JUMO organisiert. Unter der Schirmherrschaft des Service National de la Jeunesse, beteiligten sich 10 Vereine um ihre jeweilige Sportart vorzustellen.

La première Nuit du Sport, organisée en date du 18 mai par la commune en étroite collaboration avec la maison des jeunes JUMO sous le patronage du Service National de la Jeunesse, a été organisée le 18 mai. Dix associations ont offert différents ateliers et ont ainsi permis de faire connaître leur sport respectif au grand public.

Mai/Mai 2013



Anlässlich der Nacht des Sports wurden ebenfalls die erfolgreichsten Sportler und Vereine ausgezeichnet. Einen Sonderpreis erhielten René Kaufmann als Gründer und Präsident, sowie seine beiden Weggefährten Constant Kieffer und Jean-Pierre Speck, des seit über 40 Jahre bestehenden Bogenschützenvereins ROBIN HOOD.

La Nuit du Sport s'offrait comme cadre idéal pour distinguer les meilleurs sportifs et clubs de la commune. Un prix spécial fût décerné à trois membres du club de tir à l'arc ROBIN HOOD, Jean-Pierre Speck et Constant Kieffer pour une activité ininterrompue pendant 40 années dans leur club et à René Kaufmann, co-fondateur et président pendant ces 40 ans.



Mondercange - rue des Bois



Bergem - rue Basse



Bergem - rue de Noertzange

Seit mehr als acht Jahren wird auch in der Gemeinde Monnerich das «Nopeschfest» gefeiert. Gemeinsam mit dem Musiker Daniel Pagliarini besuchten die Gemeindeverantwortlichen am 31. Mai Nachbarschaftsfeste in drei verschiedenen Straßen.

Le collège échevinal, accompagné par l'accordéoniste Daniel Pagliarini, a rendu visite en date du 31 mai aux habitants de trois rues différentes qui avaient invité pour l'édition 2013 de la fête des voisins.

Juni/Juin 2013

Im Rahmen eines Volksfestes wurde der Park Molter in Monnerich am 6. Juni offiziell eingeweiht.

L'inauguration officielle du Parc Molter a eu lieu le 6 juin dans le cadre d'une fête populaire.



Juni/Juin 2013

Bildeindrücke von den Festlichkeiten anlässlich des Nationalfeiertages am 23. Juni.

Impressions des festivités à l'occasion de la Fête Nationale en date du 23 juin.



Les points culminants de l'année

September/Septembre 2013



Das Umweltamt der Gemeinde Monnerich sieht in der Vermeidung von Abfall eine große Herausforderung. Deshalb erhielten am 18. September die jungen Schulanfänger sowohl eine Mehrwegtrinkflasche als auch eine schicke Pausenbrotdose.

Le service écologique de la commune donne une priorité à la réduction des déchets. A ce titre, chaque enfant du cycle 1.1 de l'école fondamentale s'est vu offert le 18 septembre un bidon pour les boissons quotidiennes et une boîte à sandwich.



Bei der Einweihung des synthetischen Fußballfeldes in Monnerich am 22. September, erfreuten sich die Gemeindeverantwortlichen über die Anwesenheit des Sportministers Romain Schneider,

Le Ministre des Sports, M. Romain Schneider était également présent à de l'inauguration du terrain de football synthétique à Mondercange le 23 septembre.



September/Septembre 2013



Im Rahmen der europäischen Mobilitätswoche organisierte die Gemeinde Monnerich in Zusammenarbeit mit ihren Partnern am 21. September einen Flohmarkt der Fortbewegungsmittel und bot eine Kennzeichnung, eine Überprüfung und kleine Reparaturen am Fahrrad an. Außerdem wurden Fahrräder und Elektro-Bikes ausgestellt. Interessierte konnten ebenfalls Segways und Elektroautos testen.

A l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, la commune de Monnerich a organisé en collaboration avec ses partenaires en date du 21 septembre un Marché aux Puces pour moyens de locomotion, un contrôle, de petites réparations et une identification par marquage des bicyclettes. Une exposition de vélos et e-bikes, un essai de segways et un test du partage de voitures électriques a également eu lieu.



Oktober/Octobre 2013

Bilder von der Journée Commémorative am 13. Oktober

Impressions de la Journée Commémorative en date du 13 octobre



November/Novembre 2013



Der Nationale Tag des Baumes am 8. November ist seit vielen Jahren ein willkommener Anlass um in der Gemeinde Bäume anzupflanzen. Dieses Jahr wurden Bäume und Hecken entlang des neuen Weges zwischen den Fußballfeldern und dem Feldweg, der in den Eisings-Wald führt, gepflanzt. Am ersten Tag halfen die Schulkinder aus Monnerich und Steinbrücken, am zweiten Tag die Naturfreunde der Gemeinde Monnerich. Dieses Jahr halfen, neben dem kommunalen Begleitausschuss Umwelt, ebenfalls die Mitglieder des „Coin de Terre et de Foyer“ Bergem/Steinbrücken, sowie die Sektion Bettemburg/Monnerich der Natur&Umwelt - Vereinigung.

La commune de Mondercange profite depuis de longues années de la Journée Nationale de l'Arbre en date du 8 novembre pour planter des arbres et arbustes. En 2013 les plantations ont eu lieu le long du nouveau chemin entre les terrains de football et le chemin rural qui mène dans le bois Eisings. Les enfants des écoles fondamentales de Mondercange et de Pontpierre ont aidé le premier jour, et lors de la deuxième journée, le Comité d'accompagnement Environnement de la commune c'est fait assister par des citoyens intéressés de la commune, des membres de l'association Coin de Terre et de Foyer Bergem/Pontpierre, ainsi que de la Section Natur&Umwelt Mondercange/Bettembourg.

November/Novembre 2013



Die Kommission des 3. Alters lud am 19. November zum zweiten Tanznachmittag nach Bergem ein.

Un deuxième Thé Dansant fut organisé en date du 19 novembre par la commission du 3^e âge.



Die Chancengleichheitskommission lud am 19. November zu einer Konferenz zum Thema „POLITIK FÜR FRAUEN! POLITIK FÜR MÄNNER?“ ein. Referendar war Ralph Kass, seines Zeichens Politologe und Mitarbeiter im Chancengleichheitsministerium.

La commission d'égalité des chances organisait en date du 19 novembre à l'occasion de la Journée Internationale de l'Homme, une conférence avec le politologue Ralph Kass du Ministère de l'Égalité des chances.

November/Novembre 2013



Am 30. November stattete der Heilige Nikolaus der Gemeinde Monnerich einen Besuch ab.

St. Nicolas a rendu visite à la commune de Mondercange le 30 novembre.



Dezember/Décembre 2013

Am 17. Dezember fand das traditionelle Fest des 3. Alters statt.

La manifestation traditionnelle de la Fête du 3e âge a eu lieu en date du 17 décembre.



Am 18. Dezember fand die Subsidien-Überreichung an die Schüler und Studenten der Gemeinde Monnerich statt.

En date du 18 décembre a eu lieu la remise de subsides aux écoliers et étudiants de la commune de Mondercange.

Dezember/Décembre 2013



Am 4. Dezember wird Herr Dan Kersch als Innenminister und Minister für den öffentlichen Dienst und die Verwaltungsreform in der neuen Regierung Luxemburgs vereidigt.

Assermentation en date du 4 décembre de Monsieur Dan Kersch comme Ministre de l'Intérieur et Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme administrative au nouveau Gouvernement de Luxembourg.



Am 19. Dezember wird Christine Schweich als Nachfolgerin von Dan Kersch als Bürgermeisterin der Gemeinde Monnerich vereidigt, sowie Danielle Becker-Bauer als neue Schöffin.

Als neues Gemeinderatsmitglied legte John Van Rijswijck (LSAP) seinen Eid bereits am 13. Dezember ab.

Christine Schweich comme bourgmestre et Danielle Becker-Bauer comme échevine ont prêté serment en date du 19 décembre.

John Van Rijswijck à son tour fut assermenté comme nouveau membre du conseil communal en date du 13 décembre.



GEMEINDERAT

Der nachfolgende Text ist eine kurzgefasste Übersetzung aus dem Französischen. Die Sitzungen können alle in Bild und Ton über die Internet-Seite der Gemeinde, www.mondercange.lu, abgefragt werden.

Sitzung vom 21. Januar 2013

Anwesend:

Dan Kersch, Bürgermeister, Jean Orlando, Christine Schweich, Schöffen

Danielle Becker-Bauer, Marc Fancelli, Jeannot Fürpass, Serge Gaspar, Norbert Hauptert, Jean Kihn, René Pizzaferrri, Marie-Thérèse Sannipoli-Mehling, Servais Quintus, Gemeinderäte

Abwesend für Punkt 1:
Claude Clemes, Gemeinderat

Punkt 1 der Tagesordnung Personalangelegenheiten (geheime Sitzung)

Der Gemeinderat ernennt Frau Mandy Defay auf den freigewordenen Posten des Sozialarbeiters der Gemeinde Monnerich.



Punkt 2 der Tagesordnung Prinzipienentscheid für die Aufnahme einer Anleihe von 2.000.000,00€

Der Gemeinderat gibt mit 7 gegen 6 Stimmen sein prinzipielles Einverständnis zur Aufnahme einer Anleihe von 2.000.000€, wie sie im Haushalt 2013 vorgesehen war.

Punkt 3 der Tagesordnung Endabrechnungen

Der Gemeinderat genehmigt folgende Endabrechnungen:

Artikel: Kraftfahrzeug (Einstimmigkeit)
Kostenvoranschlag (€) 0,00
Ausgaben (€) 24.776,68

Artikel: Kraftfahrzeug (Einstimmigkeit)
Kostenvoranschlag (€) 0,00
Ausgaben (€) 24.859,29



Artikel: Mini-Sportfeld beim FC Mondercange.
(4 Enthaltungen)
Kostenvoranschlag (€) 100.000,00
Ausgaben (€) 93.003,14

Artikel: Neugestaltung der «rue de Limpach»,
«Cité Molter» und «rue Neuve» in
Monnerich. (Einstimmigkeit)
Kostenvoranschlag (€) 4.170.000,00
Ausgaben (€) 3.686.580,91

Artikel: Bau eines Kulturzentrum für die Ortschaften
Bergem und Steinbrücken (Einstimmigkeit)
Kostenvoranschlag (€) 5.159.153,53
Ausgaben (€) 5.160.292,37

Artikel: Bau eines neuen Parkplatzes in Bergem
(Einstimmigkeit)
Kostenvoranschlag (€) 748.162,00
Ausgaben (€) 677.650,55

Punkt 4 der Tagesordnung Definitive Änderung des Verkehrsreglements in der Luxemburgerstrasse in Steinbrücken

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig eine definitive Änderung im Verkehrsreglement in der Luxemburgerstrasse in Steinbrücken, die vollständig erneuert wurde.

Punkt 5 der Tagesordnung **Einführung neuer Tarife für Wassertaxen ab dem 1. Februar 2013**

Der Gemeinderat beschließt mit 3 Enthaltungen die Abschaffung der am 3. Dezember 2012 eingeführten fehlerhaften Wassertaxen und die Einführung der vom Innenministerium vorgeschlagenen neuen Tarife der Wassertaxen ab 1. Februar 2013.

Punkt 6 der Tagesordnung **Vorschlag der Natur- und Forstverwaltung zur Ernennung von Herrn Claude Assel als Beauftragter der Natur- und Forstverwaltung – Region Sanem/Monnerich**

Der Gemeinderat begrüßt einstimmig den Vorschlag der Natur- und Forstverwaltung zur Ernennung von Herrn Claude Assel als Beauftragter der Natur- und Forstverwaltung – Region Sanem/Monnerich ab 1. März 2013.

Punkt 7 der Tagesordnung **Punktuelle Änderung des Flächennutzungsplan (PAG) im Zentrum der Ortschaft Monnerich in der Arthur Thinnes Straße und Umfeld**

Mit einer Enthaltung genehmigt der Gemeinderat eine punktuelle Änderung des Flächennutzungsplans (PAG) im Zentrum der Ortschaft Monnerich in der Arthur Thinnes Straße und Umfeld.

Punkt 8 der Tagesordnung **Immobilientransaktionen**

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig 14 Immobilientransaktionen zur Begradigung des Bürgersteigs in der «rue Neuve» in Monnerich.

Punkt 9 der Tagesordnung **Genehmigung eines Kostenvoranschlags betreffend die Instandsetzung des Feldweges «Hénnescht Treisch» in Monnerich auf einer Länge von 250 m für 25.000€**

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig den Kostenvoranschlag der Ackerbauverwaltung betreffend die Instandsetzung des Feldweges «Hénnescht Treisch», der die Fußballfelder mit dem «Eisings»-Wald verbindet. Gleichzeitig beschließt der Gemeinderat einen Förderantrag in Höhe von 30 % für diese Arbeiten bei der Ackerbauverwaltung einzureichen.



Punkt 10 der Tagesordnung **Informationen des Schöffensrates**

Der Bürgermeister erinnert die Gemeinderäte an die Personalfeier der Gemeindeverwaltung Monnerich, die am 1. Februar 2013 im Kulturzentrum „beim Nèssert“ stattfindet. Ferner musste er mitteilen, dass eine kranke Eiche in der «rue des Champs» in Monnerich gefällt werden muss.

Punkt 11 der Tagesordnung **Antrag des Gemeinderates Jean Kihn (DP) betreffend die Hochspannungsleitungen in Steinbrücken**

Der Bürgermeister, Dan Kersch (LSAP), informiert diesen, dass die langjährigen Gespräche mit der Firma CEGEDEL und jetzt CREOS für die unterirdische Verlegung der Hochspannungsleitungen leider immer noch andauern, und eventuelle juristische Aktionen nicht mehr ausgeschlossen werden.

Punkt 12 der Tagesordnung **Antrag des Gemeinderates Serge Gaspar (DP)**

Herr Serge Gaspar (DP) möchte wissen ob die Fußgängerüberwege in den Kompetenzbereich der Gemeinde fallen, und, wenn dies der Fall ist, es nicht möglich ist diese mit LED-Technologie umzurüsten.

Der Bürgermeister, Dan Kersch (LSAP), informiert diesen, dass die Fußgängerüberwege, die sich auf Gemeindestrassen befinden in den Kompetenzbereich der Gemeinde fallen.

Der Schöffensrat hat ebenfalls schon aus Sicherheitsgründen die gleichen Überlegungen in Punkto LED-Technologie angestellt und deshalb wird der Fußgängerüberweg der Luxemburgerstrasse in Steinbrücken mit LED ausgerüstet. Eine adäquate Beleuchtung verhindert jedoch nicht unbedingt Unfälle.

Die Gemeinde hat ein spezialisiertes Büro beauftragt eine Studie über die gesamte Verkehrssituation der Gemeinde auszuarbeiten. Aus Kostengründen wird es nicht möglich werden alle Fußgängerüberwege auf LED umzurüsten.



Sitzung vom 15. März 2013

Anwesend:

Dan Kersch, Bürgermeister, Jean Orlando, Christine Schweich, Schöffen

Danielle Becker-Bauer, Claude Cledes, Marc Fancelli, Jeannot Fürpass, Serge Gaspar, Jean Kihn, René Pizzaferrì, Marie-Thérèse Sannipoli-Mehling, Servais Quintus, Gemeinderäte

Entschuldigt: Norbert Hauptert, Gemeinderat

Punkt 0 der Tagesordnung Änderung der Tagesordnung

Der Gemeinderat beschließt einstimmig eine Abänderung der Tagesordnung betreffend die Reihenfolge der ersten 3 Punkte.

Punkt 1 der Tagesordnung Genehmigung des Teilbebauungsplanes «Wunnen am Park»

Der Gemeinderat genehmigt bei drei Enthaltungen den Teilbebauungsplan „Wunnen am Park“ gelegen im Ort „am Molter“ in Monnerich, wie er vom Architektenbüro «WW+» ausgearbeitet wurde. Das Projekt sieht 55 Einfamilienhäuser und eine öffentliche Infrastruktur vor.

Punkt 2 der Tagesordnung Konvention mit dem Ministerium für Wohnungsbau betreffend einer staatlichen finanziellen Beteiligung am Projekt «Wunnen am Park» in Monnerich

Bei drei Enthaltungen, wird die Konvention mit dem Ministerium für Wohnungsbau betreffend einer staatlichen finanziellen Beteiligung am Projekt «Wunnen am Park» in Monnerich, angenommen.



Punkt 3 der Tagesordnung Beschluss zur Aufnahme einer Vorfinanzierungskreditlinie über 7.280.000,00€ für das Projekt «Wunnen am Park» in Monnerich

Bei drei Enthaltungen gibt der Gemeinderat grünes Licht zur Aufnahme einer Vorfinanzierungskreditlinie für das Projekt «Wunnen am Park» über 7.280.000,00€.



Punkt 4 der Tagesordnung Genehmigung von Konventionen

Einstimmig werden folgende Konventionen angenommen:

- Konvention mit dem nationalen Resistenzmuseum in Esch/Alzette
- Konvention mit dem Ministerium für Familie und Integration und der «GIM asbl» zur Verwaltung des «Club Senior am Duerf» während des Jahres 2013
- Konvention mit dem Ministerium für Familie und Integration und der Vereinigung «Maison Relais de la Commune de Mondercange asbl» - Rechnungsjahr 2012
- Konvention mit dem Ministerium für Familie und Integration und der Vereinigung «Maison Relais de la Commune de Mondercange asbl» - Rechnungsjahr 2013
- Konvention ab dem Jahr 2013 mit dem Ministerium für Familie und Integration und der Vereinigung «JUMO asbl»
- Konvention ab dem Jahr 2013 mit der Vereinigung «JUMO asbl»

Punkt 5 der Tagesordnung Endabrechnung

Einstimmig genehmigt der Gemeinderat folgende Endabrechnung:

Artikel: Neugestaltung des Zentrums von Monnerich (rue de l'Eglise und Park)
Kostenvoranschlag (€) 3.381.440,14
Ausgaben (€) 2.716.087,39



Punkt 6 der Tagesordnung **Aufnahmeantrag der Gemeinde Tuntange ins Gemeindesyndikat - SIGI**

Einstimmig wird der Beitritt der Gemeinde Tuntange in das Syndikat SIGI angenommen.

Punkt 7 der Tagesordnung **Informationen des Schöffenrates**

Der Bürgermeister teilt den Mitgliedern des Gemeinderates mit, dass der Park Molter voraussichtlich Ende Mai - Anfang Juni offiziell eingeweiht werden wird.

Punkt 8 der Tagesordnung **Immobilientransaktionen**

Einstimmig wird ein Verkaufsvertrag vom 4. März 2013 genehmigt. Frau Milla KNEIP-DIMMER aus Clervaux überlässt der Gemeinde Grundstücke mit einer Gesamtfläche von 100,40 Ar (88 Ar und 12,40 Ar) zu einem Preis von 12.800€.

Punkt 9 der Tagesordnung **Abschiedsgeschenke**

Einstimmig genehmigt der Schöffenrat Abschiedsgeschenke in Höhe von 125€ für die Herren Joseph De Rocco und Joseph Logelin, welche ihren wohlverdienten Ruhestand antraten.

Punkt 10 der Tagesordnung **Stellungnahme des Schöffenrates zur Wasser- und Abwasserpolitik in Luxemburg**

Die Stellungnahme des Schöffenrates zur Wasser- und Abwasserpolitik in Luxemburg wird bei einer Enthaltung angenommen. Den genauen Wortlaut dieser Stellungnahme finden Sie Seite 39.

Punkt 11 der Tagesordnung **Beratende Kommissionen**

Einstimmig wird der Vorschlag der Partei «déi gréng» angenommen, um Änderungen in den beratenden Kommissionen durchzuführen : Herr Nico Panetta ersetzt Frau Eleonore Esch-Wintersdorf in der Sportskommission und Herr René Quintus ersetzt Herrn Armand Paulus in der Bautenkommission.

Punkt 12 der Tagesordnung **Antrag von Herrn Claude Clemes (CSV)**

In einem Antrag weist Herr Claude Clemes (CSV) auf die wachsende Kleinkriminalität in der Gemeinde hin und fordert die Gemeinde auf bei der Polizei einzuschreiten, damit diese verstärkt Präsenz zeigen soll.

Herr Dan Kersch (LSAP), Bürgermeister, antwortet darauf, dass auch wenn die Kleinkriminalität zugenommen hat, diese jedoch glücklicherweise nicht mit anderen Gemeinden zu vergleichen ist. Desweiteren hat der Schöffenrat die Organisation des Jugendhauses reformiert, damit diese Struktur Möglichkeiten bietet um der Jugendkriminalität entgegen zu wirken. Auch wenn die Gemeinde keine direkte Befugnis für repres-

sive Maßnahmen hat, so ist die Zusammenarbeit mit der lokalen Polizeidienststelle ausgezeichnet. Der Antrag von Herrn Clemes wird zwecks Stellungnahme an das Innenministerium weitergeleitet.

Punkt 13 der Tagesordnung **Antrag von Herrn René Piffaferri (LSAP)**

In einem Antrag fordert Herr René Piffaferri (LSAP) den Schöffenrat auf, eine graphische Darstellung der Bushaltestellen in der Gemeinde den Bürgern zur Verfügung zu stellen.

Der Bürgermeister, Herr Dan Kersch (LSAP), präsentiert daraufhin dem Gemeinderat eine kürzlich erstellte grafische Karte auf der alle Bushaltestellen eingezeichnet sind. Diese Karte wird den Bürger über die Internet-Seite der Gemeinde schnellstmöglich zur Verfügung gestellt.

Punkt 14 der Tagesordnung **Antrag von Herrn Servais Quintus (déi Gréng)**

Herr Servais Quintus (Déi Gréng) möchte die Position der Gemeinde in Punkto Beteiligung am Projekt „Centbuttek“ erfahren.

Der Schöffenrat bedauert, dass in Hinsicht auf unseren hohen Lebensstandard es überhaupt nötig ist solche Institutionen wie den „Centbuttek“ schaffen zu müssen. Jedoch möchte der Schöffenrat sich nicht an einem solchen Projekt beteiligen, da es zur Stigmatisierung sozial schwacher Bevölkerungsteile führt. So kümmert das Sozialamt der Gemeinde sich um solche Fälle indem es Essensgutscheine auf Anfrage ausgibt.

Auch wenn der Sinn des „Centbuttik“ löblich ist, so ist der Schöffenrat für die Ausarbeitung einer lokalen Lösung.

Punkt 15 der Tagesordnung **Antrag von Herrn Serge Gaspar (DP)**

Herr Serge Gaspar (DP) möchte in seinem Antrag erfahren was der Schöffenrat betreffend der geplanten Windkraftwerke in der Gemeinde unternimmt.

Herr Dan Kersch (LSAP), Bürgermeister, informiert den Gemeinderat, dass es laut staatlichen Studien viele mögliche Standorte gibt und diese sich alle im Mettendall befinden. Jedoch ist es aktuell nicht möglich genauere Standorte zu bestimmen. Zur Ausführung eines solchen Projektes sind Genehmigungen der Verwaltung für Zivilluftfahrt sowie der Umweltverwaltung nötig. Nach einer genauen Standortanalyse müssen dann die Eigentumsrechte geklärt werden, ehe ein baureifes Projekt, wo die Mindestdistanz von 500 m zu Wohnhäusern zu beachten ist, ausgearbeitet werden kann. Auch wenn momentan kein genaues Zeitfenster für die Realisierung eines solchen Projektes genannt

werden kann, und der administrative sowie technische Aufwand nicht zu unterschätzen sind, so ist der Schöfferrat weiter bemüht, ein solches Projekt auszuführen.

Punkt 16 der Tagesordnung

Antrag von Herrn. Jean Kihn (DP)

Herr Jean Kihn (DP) möchte in seinem Antrag wissen inwieweit das Projekt einer neuen Autobahntankstelle in Steinbrücken gediegen ist.

Herr Dan Kersch (LSAP), Bürgermeister, informiert diesen, dass die Baugenehmigung am 31. August 2012 erteilt wurde, doch es der Gemeinde nicht bekannt ist wann der Bauherr mit dem Bauprojekt einer neuen SHELL-Tankstation auf der A4 in Richtung Stadt Luxemburg gegenüber der neuen Texaco-Tankstelle beginnen wird. Voraussichtlich könnte dies Ende des Jahres der Fall sein.

Sitzung
vom 29. Mai 2013

Anwesend:

Dan Kersch, Bürgermeister, Jean Orlando,
Christine Schweich, Schöffen

Danielle Becker-Bauer, Claude Clemes, Marc
Fancelli, Jeannot Fürpass, Serge Gaspar,
Norbert Hauptert, Jean Kihn, René Pizzaferrì,
Marie-Thérèse Sannipoli-Mehling, Servais
Quintus, Gemeinderäte

Punkt 1 der Tagesordnung

1) Personalfragen

- Dem Gesuch von Frau Maryse Heischbourg-Fiedler, welche krankheitshalber in den Ruhestand treten will, wird Rechnung getragen.
- Herr Gilles Hoffmann erhält einen unbefristeten Arbeitsvertrag als «salarié à tâche intellectuelle».



Punkt 2 der Tagesordnung

Konten- offene Posten (Jahr 2012)

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig, die von Gemeindeeinnahmer Laurent Pierre vorgelegte Liste der nicht bezahlten Rechnungen:

Offene Beträge:	37.525,56€
Vorgeschlagene Entlastungen:	8.521,05€
Geschuldete Beträge:	46.046,61€

Punkt 3 der Tagesordnung

Personalausweise – Verlängerung des Nulltarifes

Einstimmig verlängert der Gemeinderat die Frist für das kostenlose Ersetzen der Personalausweise bis zum 1. Juli 2013.

Punkt 4 der Tagesordnung

Beratende Kommissionen

Einstimmig werden folgende Wechsel in den Kommissionen gutgeheißen: in der Kulturkommission ersetzt Krys Pleimelding Roland Fritsch als Sekretärin. In der Sportskommission wird auf Wunsch der DP Martine Bastian-Claude durch Francis Goldschmit ersetzt.

Punkt 5 der Tagesordnung

Verlängerung der Frist für das Überarbeiten des allgemeinen Bebauungsplans (PAG)

Da nicht alle Studien und Sachpläne der Regierung zur Verfügung stehen, wird einstimmig die Ablauffrist für das Überarbeiten des allgemeinen Bebauungsplans (PAG) für zwei Jahre auf den 8. August 2015 verlängert.

Punkt 6 der Tagesordnung

Kostenvoranschlag zum Bau einer Wohnstruktur für junge Menschen in Bergem

Bei 6 Enthaltungen wird das Wohnprojekt für junge Menschen anstelle der ehemaligen Schule in Bergem angenommen. 16 Studios sollen gebaut werden, welche junge Leute für eine kurze Zeit kostengünstig mieten können.

Punkt 7 der Tagesordnung

Haushaltsänderungen

Der Haushalt für 2013 wird wie folgend geändert:

Artikel: Wohnstruktur für junge Menschen in der ehemaligen Schule in Bergem (3 Enthaltungen und 3 Gegenstimmen)	
Kredit	0,-
Änderung	+ 50.000,-
Vorgeschlagene Summe	50.000,-

Artikel: Betreutes Wohnen für ältere Mitbürger in Monnerich (einstimmig)	
Kredit	5.000.000,-
Änderung	- 50.000,-
Vorgeschlagene Summe	4.950.000,-

Punkt 8 der Tagesordnung

Endabrechnungen

Einstimmig werden folgende Endabrechnungen angenommen:

Artikel: Umbau des Jugendhauses in Monnerich
 Kostenvoranschlag (€) 125.000,00
 Ausgabe (€) 114.717,18

Artikel: Umbau CIGL-Zentrum in Steinbrücken
 Kostenvoranschlag (€) 500.000,00
 Ausgabe (€) 528.939,42

Artikel: Umbau der ehemaligen Schule
 «am Weier» zur Maison Relais
 Kostenvoranschlag (€) 1.384.131,00
 Ausgabe (€) 1.336.782,96

Artikel: Neudestaltung der «rue d'Europe» in
 Steinbrücken – 1. Phase
 Kostenvoranschlag (€) 2.840.583,00
 (Phases 1+2)
 Ausgabe (€) 1.401.598,62
 (Phase 1)

Punkt 9 der Tagesordnung

Verkehrsreglement

Einstimmig werden folgende Änderungen im Verkehrsreglement vorgenommen:

- Bestätigung der zeitlich begrenzten Änderung vom 15. April in der «rue de Reckange» in Monnerich um Arbeiten der Post auszuführen.
- Bestätigung der zeitlich begrenzten Änderung an der Kreuzung «rue de Limpach/rue de Reckange» wegen des Baus der Wohnstruktur für Senioren in Monnerich.
- Löschen des Fußgängerüberwegs in der Escher Straße in Monnerich gegenüber der Kirche.

Punkt 10 der Tagesordnung

Immobilientransaktionen

Einstimmig werden Immobilientransaktionen zur Regularisierung der Eigentumsverhältnisse an den öffentlichen Plätzen, Straßen und Bürgersteige ausgeführt.

Punkt 11 der Tagesordnung

Konventionen

- Der Gemeinderat genehmigt einstimmig folgende Konventionen :
 - Konvention vom 12. April 2013 mit den Eheleuten Steichen-Leclerc in Bezug auf die Arbeiten am «Centre Seniors» in Monnerich.
 - Konvention vom 21. Mai 2013 mit der Vereinigung «Réseau HELP asbl».
 - Konvention vom 1. Mai 2013 mit der Vereinigung «Centre d'Initiative et de Gestion Local (CIGL) Mondercange».

- Der Gemeinderat genehmigt einstimmig die sofortige Kündigung der Konvention mit der Vereinigung «Objectif Plein Emploi – O.P.E.».

Punkt 12 der Tagesordnung

Ausserordentliche Subsidien

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig folgende ausserordentlichen finanziellen Unterstützungen:

Vereinigung: Chorale Princesse Marie-Astrid
 Ursache: Konzertreise des Kinderchores nach Bergen und Heemskerk vom 25. Mai bis 1. Juni 2013.
 Betrag: 750.-

Vereinigung: Médecins sans Frontières
 Ursache: Spende als Ersatz eines Geschenkes an Herrn Jean Guerin, der bis 2005 Präsident des Sozialamtes war.
 Betrag: 1.500.-

Vereinigung: Tennis Club de la commune de Mondercange
 Ursache: Beteiligung an den Mietkosten der Tennisfelder in Esch/Alzette (Periode 1. Mai bis 15. Oktober 2013)
 Betrag: 1.905.-

Punkt 13 der Tagesordnung

Informationen des Schöffensrates

Der Bürgermeister informiert die Mitglieder des Gemeinderates, dass 55 Schüler für das Schuljahr 2013/2014 angemeldet sind, welche nicht Einwohner der Gemeinde sind, während 42 Schüler der Gemeinde außerhalb Schulen besuchen werden. An Gewerbesteuer wird die Gemeinde für das Jahr 2012, 851.564.-€ weniger erhalten als vom Steueramt geschätzt wurde. An Grundsteuer erhält die Gemeinde 216.827.-€ weniger als angekündigt. Die finanziellen Prämien an erfolgreiche Sportler im Jahr 2012 belaufen sich auf 3.134.-€.

Die offizielle Einweihung des «Park Molter» findet am 7. Juni und die Feierlichkeiten zum Nationalfeiertag am 23. Juni 2013 statt.

Punkt 14 der Tagesordnung

Antrag von Herrn Jean Kihn (DP) zum geplanten Bau eines „Auchan-Drive“ in Foetz.

Herr Jean Kihn (DP) möchte nähere Informationen über den geplanten Bau eines kommerziellen Gebäudes in der rue du Brill in Foetz erhalten, und wann das Projekt der Bautenkommission vorgestellt wird.

Dan Kersch (LSAP), Bürgermeister, informiert diesen, dass die Baugenehmigung ausschliesslich Kompetenz des Bürgermeisters ist und dieser falls nötig die Meinung der Bautenkommission fragen kann, dass die bestehende Struktur nicht verändert wird und nur

eine neue Überdachung erhält, dass der Bau den Bestimmungen des Bautenreglementes sowie den Sicherheitsnormen entspricht, dass der zukünftige kommerzielle Betrieb eine Bereicherung für die Industriezone Foetz darstellt. Weiter sei im Sinne der administrativen Vereinfachung nicht vorgesehen die aktuelle, bewährte Prozedur umzuändern. Auch sei nicht ersichtlich, ob der Betrieb ein Einkommen über die Gewerbesteuer für die Gemeinde darstellt oder nicht.

Punkt 15 der Tagesordnung

Antrag von Herrn Serge Gaspar (DP) zu den Klassenfotos in der Grundschule.

Herr Serge Gaspar (DP) möchte wissen, ob es nicht möglich ist die alte Tradition der Jahresfotos der Schulklassen wieder aufleben zu lassen.

Herr Dan Kersch (LSAP), Bürgermeister, informiert diesen, dass bis ins Jahr 2006 solche Fotos von privaten Fotografen gemacht wurden, doch sich die Beschwerden verschiedener Eltern, die nicht mit Fotos ihrer Kinder einverstanden waren oder dem Preis nicht zustimmten, immer mehr gehäuft hätten. Daraufhin hat der Schöfferrat entschieden alle 2 Jahre solche Fototermine in Eigenregie durchzuführen, und die Fotos den Kindern kostenlos zu überlassen. Diese Arbeiten kosten 2.600€. Private Fotografen erhalten deshalb auch keine Erlaubnis in den Schulgebäuden vorzusprechen.

Punkt 16 der Tagesordnung

Antrag von Herrn Serge Gaspar (DP) zur Orientierung der Schüler nach Verlassen der Grundschule.

Herr Serge Gaspar (DP) möchte wissen ob der Schöfferrat schon im Besitz der Zahlen betreffend die Orientierung der Schüler nach dem Grundschulabschluss, ist.

Herr Dan Kersch (LSAP), Bürgermeister, informiert diesen, dass momentan 53 Schüler vor dem Grundschulabschluss stehen, aber, da die Entscheide zur Orientierung erst am 25 Juni 2013 öffentlich gemacht werden, es nicht möglich ist die definierten Zahlen zu nennen. In einer nächsten Sitzung des Gemeinderates könnten diese Informationen aber dann mitgeteilt werden.

Punkt 17 und 18 der Tagesordnung

Motionen der Parteien DP & LSAP zur Vermeidung von Pestiziden (einstimmig angenommen)

Den genauen Wortlaut der Motion finden Sie Seite 44.

Punkt 19 der Tagesordnung

Antrag der Partei CSV zu den geplanten Windkraftträdern in der Gemeinde Monnerich.

Die Partei CSV möchte Details erhalten über eine in

der Presse erwähnte rezente Anfrage des Schöfferrates betreffend den Bau von Windkraftträdern im Mettendall entlang der Autobahn.

Herr Dan Kersch (LSAP), Bürgermeister, informiert den Gemeinderat, dass, auch wenn der Bau eines oder mehrere Windkraftträdern einen großen Einfluss auf die Umwelt sowie die Gemeindefinanzen hat, das Projekt noch im frühen Anfangsstadium ist. Durch die vielen Parameter die beachtet werden müssen, muss jedoch jetzt schon Kontakt mit vielen verschiedenen Verwaltungen aufgenommen werden. Die erste Etappe ist jedoch der Erhalt der Erlaubnis der Verwaltung für Zivilluftfahrt. Eine diesbezügliche Anfrage wurde am 30. August 2012 getätigt. Diese ist jedoch, durch laufende Studien, momentan nicht in der Lage die Anfrage zu beantworten. Daraufhin hat sich der Schöfferrat an das Ministerium für nachhaltige Entwicklung und Infrastruktur gewandt.

Der Schöfferrat wird den Gemeinderat auf dem Laufenden halten, und das Projekt zum richtigen Moment in den betroffenen Kommissionen und im Gemeinderat vorstellen.

Punkt 20 der Tagesordnung

Der Antrag der CSV zur Kündigung einer Konvention mit der Vereinigung «Objectif Plein Emploi» wurde zurückgezogen, da die Konvention zu diesem Zeitpunkt bereits als gekündigt galt und unter dem Punkt 11 b) durchgesprochen wurde.

Punkt 21 der Tagesordnung

Antrag der Partei CSV zum Stand der Arbeiten am Friedhof in Bergem.

Herr Dan Kersch (LSAP), Bürgermeister, informiert den Gemeinderat, dass die Arbeiten durch Schlechtwettertage Verspätung haben, und deshalb auch samstags durchgeführt werden mussten. Täglich wird von 8 – 16 Uhr 30 gearbeitet und im Sommer von 7 Uhr 30 bis 16 Uhr 30. Desweiteren muss die neugebaute Stützmauer wieder abgerissen werden, da sie nicht dem Lastenheft entspricht.

Punkt 22 der Tagesordnung

Antrag von Herrn Servais Quintus (déi Greng) zum Fahrplan der TICE-Linie 17 und zur Immobilie der ehemaligen Agentur der Sparkasse in Monnerich.

Herr Dan Kersch (LSAP), Bürgermeister, bemerkt, dass das von Herrn Quintus aufgeworfene Parkplatz-Problem in vielen Wohnstraßen besteht, und die wechselnde Parkseite eher der Akzeptanz des öffentlichen Transportes schadet. Der Schöfferrat ist aber bereit, sofern dies von allen Parteien gewünscht wird, über alternative Lösungen zu reden. Im Vergleich mit anderen Gemeinden ist die Pünktlichkeit der Busse in Monnerich lobenswert.

Was die zukünftige Nutzung des Gebäudes der ehemaligen Agentur der Sparkasse in Monnerich betrifft, so ist der Schöffenrat nicht im Besitz weiterer Informationen.

Sitzung vom 12. Juni 2013

Anwesend:

Dan Kersch, Bürgermeister, Jean Orlando, Christine Schweich, Schöffen

Danielle Becker-Bauer, Claude Clemes, Marc Fancelli, Jeannot Fürpass, Serge Gaspar, Norbert Haupt, Jean Kihn, René Pizzaferr, Marie-Thérèse Sannipoli-Mehling, Servais Quintus, Gemeinderäte

Punkt 0 der Tagesordnung :

Änderung der Tagesordnung
Punkt 9 – Verkehrsreglement im Park Molter wird einstimmig in die Tagesordnung eingefügt.

Punkt 1 der Tagesordnung: Schulorganisation 2013/2014

Die Organisation der Grundschule für das Schuljahr 2013/2014 wird einstimmig angenommen. Voraussichtlich werden 464 Schüler in 19 Klassen in Steinbrücken und Monnerich unterrichtet werden.

Punkt 2 der Tagesordnung: Immobilientransaktionen

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig folgende Immobilientransaktionen:

- a) Tauschvertrag mit Ausgleichzahlung in Höhe von 25.820€ vom 15. Mai 2013 zu Gunsten der Firma KIKUOKA Luxembourg S.A.:
Letztere überlässt der Gemeinde ein Grundstück von 25,82 Ar in der Schifflinger Straße in Bergem und erhält im Gegenzug ein anderes Grundstück von 0,02 Ar in der gleichen Straße.
- b) Verkaufsvertrag vom 7. Juni 2013, abgeschlossen mit den Erben LOUSCH.
Letztere überlassen der Gemeinde ein Wohnhaus samt Grundstück, 15 Grand-Rue in Monnerich, zu einem Preis von 650.000€.
- c) Grundstückstausch vom 19. März 2012 mit der Gesellschaft BCR sàrl und verschiedenen Grundstückseigentümern in der «rue Basse» in Bergem.

Punkt 3 der Tagesordnung:

Statuten

Der Gemeinderat nimmt Kenntnis von den Statuten der Vereinigung «KC Foffzegeer Steebrecken».

Punkt 4 der Tagesordnung:

Einnahmen

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig diverse Einnahmen des Rechnungsjahres 2012. Hier die wichtigsten :

Artikel	Betrag in€
Rückerstattung Maison Relais	142.177,40
Rückerstattung der Gehälter (Sozialamt)	105.140,00
Rückerstattung vom Sozialamt	97.165,65
Rückerstattung CIGL Monnerich	19.201,59
Reinigung der Anlagen im Minettzentrum - Rückerstattung	16.368,32
Reparaturen am Wassernetz	16.228,41
Verkauf von Strom und elektrischen Zählern	116.372,83
Thermische Energie an PIMODI verkauft	47.807,40
Holzverkauf	35.849,05
Beleuchtung der Staatsstrassen	15.816,06
Anteil des Staates an den Gehältern der behinderten Angestellten und Arbeitern	132.576,40
Bauschuttdeponie	827.127,95
Rückzahlung TVA	32.947,08
Rückzahlung der Krankenkasse	59.935,72

Punkt 5 der Tagesordnung:

Zuschüsse für lokale Vereinigungen

Auf Vorschlag der Kultur- und Sportkommission genehmigt der Gemeinderat einstimmig die Auszahlung der Subsidien an die lokalen Vereinigungen in einer Gesamthöhe von 57.289,00€.

Punkt 6 der Tagesordnung:

Verkehrsreglement

Der Gemeinderat beschließt einstimmig den neuen Feldweg an der Limpacherstrasse Richtung «Eisings»-Wald, «Hennescht Treisch» zu nennen. Außerdem wird die Benutzung dieses Wegs für alle Kraftfahrzeuge gesperrt.

Punkt 7 der Tagesordnung:

Informationen des Schöffenrates

Der Bürgermeister erneuerte die Einladungen an die Gemeinderäte zum Nationalfeiertag und zum jährlichen Ausflug der Gemeindebetriebe, welcher dieses Jahr erstmals an einem Samstag stattfindet. Auf Anfrage erklärte der Bürgermeister, dass man die ursprünglich geplante Mauer am Friedhof in Bergem gegen eine weitaus kostengünstigere Variante austauscht. Demnach werden jetzt 140€/m² statt 550€/m² zu zahlen sein.

Punkt 8 der Tagesordnung:**Antrag von Herrn Serge Gaspar (DP) betreffend die Teilnahme am Bürgermeistertag in Mondorf-les-Bains.**

Auf die Anfrage hin ob der Bürgermeistertag in Mondorf-les-Bains nur den Bürgermeistern vorbehalten ist, informiert der Bürgermeister den Gemeinderat, dass der Schöfferrat dieses Jahr nicht an dieser Veranstaltung teilgenommen hat. Aus der Einladung geht nicht klar hervor, ob diese sich nur an den Bürgermeisterrat richtet. Für den nächsten Bürgermeistertag wird die Einladung an alle Gemeinderäte weiter gereicht werden.

Punkt 9 der Tagesordnung:**Verkehrsreglement im Park Molter**

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig ein Verkehrsreglement, welches jeglichen motorisierten Verkehr im Park Molter unterbindet.

Sitzung
vom 12. Juli 2013

Anwesend:

Dan Kersch, Bürgermeister, Jean Orlando,
Christine Schweich, Schöffen

Danielle Becker-Bauer, Claude Clemes, Marc
Fancelli, Jeannot Fürpass, Serge Gaspar,
Norbert Hauptert, Jean Kihn, René Piffaferri,
Marie-Thérèse Sannipoli-Mehling, Servais
Quintus, Gemeinderäte

Punkt 1 der Tagesordnung**Schüler- und Studentenjobs während den Sommerferien**

Der Gemeinderat beschließt einstimmig 38 Schüler und Studenten während den Ferienmonaten in den Gemeindebetrieben einzustellen, sowie 11 Schüler und Studenten im Rahmen der «Summerakademie».

Punkt 2 der Tagesordnung**Abschiedsgeschenk**

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig ein Abschiedsgeschenk in der Höhe von 125,-€ zu Gunsten von Frau Maryse Heischbourg-Fiedler, die krankheitshalber in Invalidenrente gehen musste.

Punkt 3 der Tagesordnung**Abschlusskonten 2011**

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig die Abschlusskonten des Gemeindeeinkommens (compte de gestion) des Jahres 2011. Der Kontenabschluss

des Schöfferrates (compte administratif) wurde mit 11 Ja-Stimmen und 2 Enthaltungen angenommen.

Einnahmen	28.395.973,21€
Ausgaben	26.592.184,56€
Resultat (Gewinn)	1.803.788,65€

Punkt 4 der Tagesordnung**Musikunterricht in der Gemeinde (Schuljahr 2013/2014)**

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig die Konvention mit der UGDA vom 5. Juli 2013. Kostenpunkt : 102.785,59€. Die Organisation des Musikunterrichts für das Schuljahr 2013/2014 wird ebenfalls einstimmig genehmigt.

Punkt 5 der Tagesordnung**Mietvertrag**

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig einen Mietvertrag vom 24. Juni 2013, welcher dem Restaurant-Pizzeria RUGOVA sàrl die Nutzung einer Terrasse in der «rue Arthur Thinner» in Monnerich erlaubt.

Punkt 6 der Tagesordnung**Immobilientransaktionen**

Die Gemeinde erwirbt zum Preis von 960.000€ ein Bauernhaus mit Scheune in der rue de Limpach in Monnerich, das an den Park Molter angegliedert werden wird. (1 Enthaltung)

Einstimmig wurden weitere Immobilientransaktionen zur Regularisierung der Eigentumsverhältnisse an den öffentlichen Plätzen, Straßen und Bürgersteige gut geheissen.

Punkt 7 der Tagesordnung**Informationen des Schöfferrates**

Für das Jahr 2013 wurden 72 NightCard-Abonnemente verkauft. Diese Zahl blieb in den letzten Jahren stabil.



Fahradpiste Monnerich-Esch

Bürgermeister Kersch teilte ebenfalls mit, dass 6.500€ über «Monnerich hëlleft» zu Gunsten der Opfer des Syrienkonfliktes geflossen sind. Außerdem zeigte sich der Bürgermeister erfreut, dass die Arbeiten an der Fahrradpiste zwischen Monnerich und Esch abgeschlossen sind. Des Weiteren konnte er den Mitgliedern des Gemeinderates mitteilen, dass in Zusammenarbeit mit dem Umweltbüro der Gemeinde eine Trockenmauer neben der Schule in Steinbrücken angelegt werden wird, die sämtliche in Luxemburg vertretene geologische Schichten zeigen wird.

Punkt 8 der Tagesordnung Gewerbe- und Grundsteuer

Wegen eines technischen Fehlers wurde dieser Punkt von der Tagesordnung gestrichen. (4 Gegenstimmen)

Punkt 9 der Tagesordnung Kostenvoranschlag zu den Infrastrukturarbeiten am Projekt «Wunnen am Park Molter» in Monnerich.

Der Gemeinderat genehmigt mit 3 Enthaltungen den Kostenvoranschlag über 3.980.000€ für die notwendigen Infrastrukturarbeiten am Teilbebauungsplan «Wunnen am Park Molter».

Sitzung
vom 20. September 2013

Anwesend:

Dan Kersch, Bürgermeister, Jean Orlando,
Christine Schweich, Schöffen

Danielle Becker-Bauer, Marc Fancelli, Jeannot
Fürpass, Serge Gaspar, Norbert Hauptert, Jean
Kihn, Marie-Thérèse Sannipoli-Mehling, Servais
Quintus, Gemeinderäte
Entschuldigt: Claude Clemes, René Pizzaferrì

Punkt 0 der Tagesordnung: Änderung der Tagesordnung

Die von der Partei CSV vorgeschlagene Änderung der Tagesordnung und damit Streichung des Punkt 3 – Einleitung von Gerichtsverfahren, wird mit 6 gegen 5 Stimmen verworfen.

Punkt 1 der Tagesordnung: Bilanz und Konten des Sozialamtes – Jahr 2011

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig die vorläufige Bilanz und Konten des Sozialamtes, wie sie vom Gemeindeeinknehmer präsentiert wurden.

Punkt 2 der Tagesordnung: Zuschüsse für nicht lokale Vereinigungen

Der Gemeinderat genehmigt mit einer Enthaltung eine finanzielle Unterstützung in Höhe von 250€ an die Vereinigung «La Sécurité Routière Luxembourg».

Punkt 3 der Tagesordnung: Einleitung von Gerichtsverfahren

Der Gemeinderat erlaubt dem Schöffenrat folgende Gerichtsprozesse einzuleiten:

- a) Wegen der Ablehnung von staatlichen Zuschüssen in Zusammenhang mit der Neugestaltung der Kanalisation im „Park Molter“ und „Wunnen am Park“ sowie der Freilegung des Kazebaach (5 Enthaltung).



- b) Wegen der Verletzung der gesetzlichen Bestimmungen durch die Firma Lisé & Fils (4 Gegenstimmen).



Punkt 4 der Tagesordnung: Kommunale Beteiligung an Abos des öffentlichen Transports

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig, dass sich die Gemeinde Monnerich zu 20 % an den Kosten des Netz-Jahresabonnements sowie Kurzstrecken-Jahresabonnements und zu 25 % an der Jumbokarte beteiligt.

Punkt 5 der Tagesordnung: Bebauungsplan THWA '91

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig den

Teilbebauungsplan (PAP) THWA '91 in der «rue Th. de Wacquant» in Foetz der Gesellschaft LUFLU s.a..

Punkt 6 der Tagesordnung:

Konvention

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig eine Konvention vom 22. Februar 2013 mit der Gesellschaft LUFLU S.A. aus Bascharage zur Realisierung eines Bauprojektes in der «rue Th. de Wacquant» in Foetz.

Punkt 7 der Tagesordnung:

Informationen des Schöffengerates

Der Bürgermeister lädt die Mitglieder des Gemeinderates zur Einweihung des synthetischen Fußballfelds in Monnerich sowie zu den Feierlichkeiten anlässlich des Nationalen Gedenktages ein. Ferner wurden die Gemeinderäte informiert, dass sie Einladungen seitens von Syndikaten künftig nur noch über elektronischen Weg erhalten werden.

Desweiteren konnte der Bürgermeister mitteilen, dass durch kleine Änderungen in den Plänen, jetzt 18 statt 16 Wohnungen für junge Leute in Bergem gebaut werden können.

Punkt 8 der Tagesordnung:

Haushaltsänderungen

Der Gemeinderat ändert einstimmig den Haushalt 2013 wie folgt :

Artikel: Wahlen und Referenden

Ursprünglicher Kredit:	0,-
Änderung	+18.250,-
Kredit	18.250,-

Artikel: Büroeinrichtungen für die Wahlbüros

Ursprünglicher Kredit:	0,-
Änderung	+3.500,-
Kredit	3.500,-

Artikel:

Entschädigungen für die Mitglieder der Wahlbüros	
Ursprünglicher Kredit:	0,-
Änderung	+2.250,-
Kredit	2.250,-

Artikel:

Sitzungsgelder für die Mitglieder der Wahlbüros	
Ursprünglicher Kredit:	0,-
Änderung	+12.500,-
Kredit	12.500,-

Punkt 9 der Tagesordnung:

Immobilientransaktionen

Einstimmig werden Immobilientransaktionen zur Regularisierung der Eigentumsverhältnisse an den öffentlichen Plätzen, Straßen und Bürgersteige ausgeführt.

Punkt 10 der Tagesordnung: Gewerbe- und Grundsteuer für das Jahr 2014

a) Der Gemeinderat legt den Steuersatz für die Gewerbesteuer für das Jahr 2014 auf 325 % fest (1 Enthaltung, 4 Gegenstimmen)

b) Der Gemeinderat fixiert den Hebesatz für die Grundsteuer „ Impôt foncier“ für das Jahr 2014 wie folgt (einstimmig):

Impôt Foncier A:	400 %
Impôt Foncier B1:	600 %
Impôt Foncier B2:	400 %
Impôt Foncier B3:	200 %
Impôt Foncier B4:	200 %
Impôt Foncier B5:	400 %
Impôt Foncier B6:	600 %

Punkt 11 der Tagesordnung: Verkehrsreglement

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig die zeitlich begrenzte Änderung im Verkehrsreglement, welche mit Ausnahme der Fahrräder sämtlichen motorisierten Verkehr im «Park Molter» verbietet.

Punkt 12 der Tagesordnung: Endabrechnungen

Der Gemeinderat genehmigt einstimmig folgende Endabrechnungen:

Artikel:

Umsetzung von Energieeffizienzmaßnahmen im Schul- und Sportkomplex Steinbrücken	
Kostenvoranschlag (€)	131.790,00
Ausgabe (€)	110.835,28

Artikel:

Sanierung und Erweiterung des Schulkomplex Steinbrücken	
Kostenvoranschlag (€)	4.300.000,00
Ausgabe (€)	4.375.124,11

Punkt 13 der Tagesordnung:

Antrag von Herrn Jeannot Fürpass (CSV) zu Abfallproblemen in der „ rue Th. de Wacquant“ in Foetz

In seinem Antrag weist Herr Jeannot Fürpass (CSV) darauf hin, dass in der „rue Th. de Wacquant“ regelmäßig Abfälle aus dort kurzzeitig geparkten Fahrzeugen auf die Straße geworfen werden, und fragt ob es nicht möglich sei dort zusätzliche kommunale Mülleimer vorzusehen.

Der Bürgermeister Dan Kersch (LSAP) bestätigt die Abfallproblematik, woraufhin zusätzliche Mülleimer installiert werden sollen. Des Weiteren wird ProActiv gebeten dort öfters vorbei zu schauen.

die Überreichung der Schulschubsen, welche am 18. Dezember 2013 stattfindet. Der Gemeindehaushalt für das Jahr 2014 wird am 10. Januar 2014 vorgestellt und am 17. Januar 2014 diskutiert und abgestimmt.

Punkt 12 der Tagesordnung:

Antrag von Herrn Jeannot Fürpass (CSV)

Herr Jeannot Fürpass (CSV) möchte zusätzliche Informationen über die Instandsetzung des Feldweges zwischen den Fußballfeldern und dem Geräteschuppen der Pönts & Chaussées haben.

Des Weiteren wollte er Klarheit über Arbeiten am Friedhof in Monnerich, über den Zustand der Kapelle in Bergem und des synthetischen Fußballfeldes in Monnerich, so wie über die Stimmung im interkommunalen Syndikat SIGI und was die aktuellen Arbeiten des GECT (Groupement de Coopération Territoriale Esch/Alzette – Belval) (GECT Alzette – Belval) betrifft.

Frau Christine Schweich (LSAP), stellvertretende Bürgermeisterin, erklärt dass die Arbeiten am Feldweg „Hënnesch Treisch“ abgeschlossen sind, die Gemeinde einen staatlichen Zuschuss in Höhe von 30% der Ausgabe erhält, und die nötigen Anpassungen der Kredite im angepassten Haushalt durchgeführt werden.

Was die Instandsetzung der Friedhöfe angeht, wurde beschlossen die Kolumbarien im Voraus von Bergem nach Monnerich zu versetzen. Des Weiteren wurde ein zusätzliches Kolumbarium für Monnerich zum

Preis von 15.000€ angeschafft. Der Transport wurde in aller Diskretion und mit dem Einverständnis der Betroffenen durchgeführt. Die Kosten wurden über den Posten betreffend den Friedhof Monnerich getätigt.

Die Entwässerungsprobleme des neuen synthetischen Fußballfeldes sind dem Schöffenrat bekannt. Bereits am 4. Dezember 2013 wurde ein spezielles Granulat verstreut, dessen Wirkung sich aber erst noch zeigen muss.

Der Schöffenrat ist sich auch den Heizungsproblemen in der Kapelle Bergem bewusst, doch sind die Zeremonien in diesen Räumlichkeiten sehr selten. Der Schöffenrat ist aber der Meinung, dass das Gebäude erhalten bleiben muss, und deshalb hat auch schon eine Unterredung mit der Kirchenfabrik stattgefunden, um in der Kapelle weitere eventuell nichtkirchliche Aktivitäten zu organisieren. Vorerst müssen aber noch die Eigentumsverhältnisse geklärt werden.

Eine elektrische Beheizung steht aktuell aber immer noch zur Verfügung und falls befürchtet wird, dass das Mobiliar durch Feuchtigkeit leiden könnte kann die Kirchenfabrik dieses an einen sichereren Ort transportieren. Die Möglichkeit der Nutzung der Heizungsanlage aus dem alten Schulgebäude Bergem wird noch untersucht.

Punkt 13 der Tagesordnung:

Personalfragen

Der Gemeinderat stimmt der Beförderung von Herrn Gilbert Poull in den Grad 8 zum 1. Januar 2014 zu.

Juristische Beratungen

Seit dem 1. Juni 2010 wird den Einwohnern unserer Gemeinde eine wichtige Dienstleistung angeboten. In Zusammenarbeit mit Maître Claude Pauly bieten wir 15-minütige Sprechstunden zu juristischen Fragen und Problemen an, die jeder Einwohner in unserer Gemeinde einmal jährlich nutzen kann.

Wir werden keinen gratis Rechtsbeistand anbieten, sondern wollen Ihnen die Möglichkeit bieten, einem Experten ihre juristischen Probleme darlegen zu können damit er Sie beraten kann, ob Sie weitere juristische Schritte einleiten sollten.

Die Sprechstunden finden am Freitagnachmittag nur gegen Verabredung statt. Anmeldungen unter 55 07 74-76 oder über Email - roland.fritsch@mondercange.lu. Eine Bestätigung Ihres Termins erhalten Sie in kürzester Zeit.

Consultations juridiques

Des consultations juridiques sont offertes depuis le 1er juin 2010 à tous les habitants de notre commune. Le collège échevinal vous propose en collaboration avec Maître Claude Pauly une consultation gratuite de 15 minutes dont vous pouvez profiter une fois par année.

L'expert pourra évaluer vos problèmes et vous conseiller à donner éventuellement une suite judiciaire à votre affaire.

Les consultations qui auront lieu les vendredis après-midi ne sont possibles que sur rendez-vous. (téléphone: 55 05 74-76, email: roland.fritsch@mondercange.lu). Confirmation du rendez-vous dans les meilleurs délais.

CONSEIL COMMUNAL

Le texte ci-après est un condensé succinct des séances du Conseil Communal. Toutes les séances peuvent être consultées en images et son via le site internet de la Commune, www.mondercange.lu.

Séance du
21 janvier 2013

Présents:

Dan Kersch, bourgmestre, Jean Orlando, Christine Schweich, échevins

Danielle Becker-Bauer, Claude Cledes, Marc Fancelli, Jeannot Fürpass, Serge Gaspar, Norbert Haupt, Jean Kihn, René Pizzaferr, Marie-Thérèse Sannipoli-Mehling, Servais Quintus, conseillers

Absent pour le point 1:
Claude Cledes, conseiller

Point 1 de l'Ordre du Jour Affaires du personnel (huis clos)

Le conseil communal procède à la nomination de Madame Mandy Defay au poste vacant de salarié(e) à tâche intellectuelle dans la carrière de l'assistant social.



Point 2 de l'Ordre du Jour Décision de principe pour contracter un emprunt de 2.000.000€ prévu au budget de l'exercice 2013

Avec 7 voix contre 6, le conseil communal marque son accord de principe à la réalisation de l'emprunt de 2.000.000€ prévu au budget de l'exercice 2013.

Point 3 de l'Ordre du Jour Approbation de décomptes

Le conseil communal approuve les décomptes suivants:

Libellé

Acquisition de matériel roulant pour les besoins des services «entretien des places publiques et travailleurs handicapés» (unanimité)

Devis (€)	Dépense (€)
0,00	24.776,68

Libellé

Acquisition de matériel roulant (unanimité)

Devis (€)	Dépense (€)
0,00	24.859,29

Libellé

Construction d'un mini-stade de football à côté du terrain de football n° 1 du F.C. Mondercange (4 abstentions)



Devis (€)	Dépense (€)
100.000,00	93.003,14

Libellé

Réaménagement de la rue de Limpach, cité Molter et rue Neuve à Mondercange (unanimité)

Devis (€)	Dépense (€)
4.170.000,00	3.686.580,91

Point 4 de l'Ordre du Jour Règlement de la circulation

Le conseil communal approuve à l'unanimité la modification définitive du règlement de la circulation en vue de faire quelques modifications dans la rue de Luxembourg à Pontpierre suite au réaménagement intégral de cette rue.

Point 5 de l'Ordre du Jour**Tarification de l'eau - Fixation des redevances fixes et variables de l'eau potable et de l'eau usée**

Le conseil communal décide avec 3 abstentions d'appliquer à partir du 1^{er} février 2013 de nouveaux tarifs concernant l'eau potable et l'utilisation de la canalisation sur base des recommandations du Ministère de l'Intérieur.

Point 6 de l'Ordre du Jour**Avis concernant la nomination de Monsieur Claude Assel au poste du préposé du triage de Sanem avec effet au 1^{er} mars 2013**

Le conseil communal émet à l'unanimité un avis positif au sujet de la nomination de Monsieur Claude Assel au poste du préposé du triage de Sanem avec effet au 1^{er} mars 2013 telle que proposée par le Directeur de l'Administration de la Nature et des Forêts.

Point 7 de l'Ordre du Jour**Modification partielle du plan d'aménagement général de la commune de Mondercange**

Le conseil communal marque avec une abstention son accord à la modification partielle du plan d'aménagement général de la commune de Mondercange concernant le reclassement d'une surface au centre de la localité de Mondercange, notamment dans la rue Arthur Thinnès et alentours.

Point 8 de l'Ordre du Jour**Transactions immobilières**

Le conseil communal approuve à l'unanimité des transactions immobilières afin de régulariser les droits de propriété du trottoir public dans la rue Neuve à Mondercange.

Point 9 de l'Ordre du Jour**Administration des services techniques de l'agriculture (ASTA) - Approbation d'un devis relatif à la mise en état de la voirie rurale du «Hénnescht Treisch» à Mondercange 250 m pour un montant de 25.000€**

Le conseil communal approuve à l'unanimité le devis relatif à la mise en état de la voirie qui relie les terrains de football au chemin rural vers le bois «Eisings».

**Point 10 de l'Ordre du Jour****Informations du collège échevinal**

Le bourgmestre rappelle aux conseillers communaux l'invitation pour la fête du personnel de la Commune de Mondercange et regrette de devoir informer les conseillers qu'un chêne malade dans la rue des champs à Mondercange devra être abattu dans les prochains jours.

Point 11 de l'Ordre du Jour**Intervention de Monsieur Jean Kihn (DP) au sujet des lignes à haute tension à Pontpierre.**

M. Dan Kersch (LSAP), bourgmestre, explique que des pourparlers de longue haleine, entamés jadis avec la CEGEDEL, en vue de la mise sous terre de certaines lignes haute tension, sont toujours en cours. Est concernée en premier lieu la ligne passant près de l'école de Pontpierre. En cas d'échec des négociations, le collège des bourgmestre et échevins envisage d'entamer une procédure judiciaire. La commune ne dispose pas de moyens juridiques pour contraindre les exploitants de faire procéder à la mise sous terre de leurs lignes. D'ailleurs, il y a de fortes réticences vu les coûts importants que ces mesures engendrent. La commune a pris des dispositions au règlement des bâtisses, notamment en fixant des distances minimales des habitations par rapport aux lignes, dans le but de protéger les habitants contre les nuisances éventuelles des champs magnétiques.

Point 12 de l'Ordre du Jour**Intervention de Monsieur Serge Gaspar (DP) au sujet de la sécurité des passages à piétons.**

M. Dan Kersch (LSAP), bourgmestre, précise que le collège des bourgmestre et échevins, se souciant également de la problématique, vient de décider de pourvoir le nouveau passage pour piétons qui sera aménagé dans la rue de Luxembourg à Pontpierre, d'un éclairage LED adéquat.

Les passages qui se trouvent sur les principaux axes routiers sont presque tous équipés d'un éclairage de sécurité, ce qui n'empêche pas les accidents de se produire quand-même.

La commune vient de charger un bureau d'études de mettre sur le métier le règlement général de la circulation et d'examiner dans ce contexte la situation des passages pour piétons, cela en vue de désamorcer les situations dangereuses. Néanmoins il y a lieu de noter qu'il ne sera pas possible d'adapter tous les passages pour piétons, eu égard aux coûts trop importants.

15 mars 2013

Présents:

Présents : Dan Kersch, bourgmestre, Jean Orlando, Christine Schweich, échevins

Danielle Becker-Bauer, Claude Cledes, Marc Fancelli, Jeannot Fürpass, Serge Gaspar, Jean Kihn, René Pizzaferrì, Marie-Thérèse Sannipoli-Mehling, Servais Quintus, conseillers
Excusé : Norbert Hauptert, conseiller

Point 0 de l'Ordre du Jour Modification de l'ordre du jour

Le Conseil Communal décide à l'unanimité des voix de modifier l'ordre du jour en ce qui concerne l'ordre des 3 premiers points.

Point 1 de l'Ordre du Jour Approbation du projet d'aménagement particulier PAP «Wunnen am Park»

Le conseil communal approuve avec trois abstentions le projet d'aménagement particulier (PAP) portant sur des fonds situés dans la localité de Mondercange au lieu-dit «Am Molter», section B de Mondercange d'une surface de 4,01 ha, élaboré par le bureau d'architectes «WW+ architecture et management sàrl» pour le compte de l'administration communale de Mondercange. Le projet vise la création d'un nouvel espace d'habitation de 55 maisons et d'une infrastructure publique.

Point 2 de l'Ordre du Jour Approbation d'une convention avec le Ministère du Logement concernant la participation étatique à la réalisation du projet «Wunnen am Park» à Mondercange

Le conseil communal marque avec trois abstentions son accord à la convention avec le Ministère du Logement concernant la participation étatique à la réalisation du projet «Wunnen am Park» à Mondercange.



Point 3 de l'Ordre du Jour

Approbation d'une ligne de préfinancement de 7.280.000,00€ concernant la réalisation du projet «Wunnen am Park» à Mondercange

Avec trois abstentions, le conseil communal marque son accord à l'ouverture d'une ligne de préfinancement de 7.280.000,00€ concernant la réalisation du projet «Wunnen am Parc» à Mondercange.



Point 4 de l'Ordre du Jour Approbation de conventions

Le conseil communal marque à l'unanimité son accord aux conventions suivantes:

- a) Convention de collaboration avec le Musée National de la Résistance concernant la promotion d'activités éducatives dans le domaine de l'histoire nationale de la période 1940 – 1945
- b) Convention avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration et l'asbl «Gestionnaire d'infrastructures, de services sociaux et d'intergénération de la commune de Mondercange - GIM» concernant le «club senior» pour l'année 2013
- c) Convention avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration et l'asbl «Maison Relais de la commune de Mondercange» au sujet de la gestion des maisons relais pour enfants pendant l'année 2012
- d) Convention avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration et l'asbl «Maison Relais de la commune de Mondercange» au sujet de la gestion des maisons relais pour enfants pendant l'année 2013
- e) Convention 2013 avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration et l'asbl «JUMO» concernant les services pour jeunes
- f) Convention 2013 avec l'asbl «JUMO» concernant les services pour jeunes



Point 5 de l'Ordre du Jour**Approbation d'un décompte**

Le conseil communal approuve à l'unanimité le décompte suivant:

Libellé

Réaménagement du centre de Mondercange (rue de l'Eglise et parc central):

Devis (€)

3.381.440,14

Dépense (€)

2.716.087,39

Point 6 de l'Ordre du Jour**Adhésion de la commune de Tuntange au Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique - SIGI**

Le conseil communal marque à l'unanimité son accord à l'adhésion de la commune de Tuntange au Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique - SIGI.

Point 7 de l'Ordre du Jour**Informations du collège échevinal**

Le bourgmestre informe les membres du conseil communal que l'ouverture officielle du Park Molter aura lieu vers fin mai, début juin 2013.

Point 8 de l'Ordre du Jour**Transaction immobilière**

Le conseil communal approuve à l'unanimité le compromis de vente du 4 mars 2013 avec Madame Milla KNEIP-DIMMER demeurant à Clervaux, suivant lequel cette dernière cède à la commune de Mondercange une parcelle de terrain, d'une contenance totale de 88a sise au lieu-dit "Hohbusch", et une parcelle de terrain d'une contenance totale de 12a 4ca sise au lieu-dit "Auf Schlitterhoecht" au prix de 12.800€.

Point 9 de l'Ordre du Jour**Cadeaux de départ**

Le conseil communal accepte à l'unanimité des voix d'offrir un cadeau de 125,-€ à l'occasion des départs de M. Joseph De Rocco et M. Joseph Logelin, ouvriers communaux auprès de la commune de Mondercange mis à la retraite.

Point 10 de l'Ordre du Jour**Prise de position relative au débat concernant la tarification de l'eau au Grand-Duché de Luxembourg**

Le conseil communal approuve avec une abstention la prise de position ci-après concernant la tarification d'eau au Grand-Duché de Luxembourg.

En référence à l'appel de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région par le biais de la circulaire n° 3052 du 16 janvier 2013 relative au débat concernant la tarification de l'eau au Grand-Duché de Luxembourg, le Collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Mondercange s'empresse de vous faire part de ce qui suit.

Tout d'abord permettez-nous de rappeler que la commune de Mondercange était la première commune du pays à introduire un système de tarification échelonnée (délibération du 13 février 1990) qui d'ailleurs faisait ses preuves pendant plusieurs années et fonctionnait à la grande satisfaction de tout le monde jusqu'au moment où le Ministère de l'Intérieur refusait l'approbation de la délibération du 21 décembre 1999 modifiant les tarifs du système de tarification échelonnée suite à une augmentation des prix de la part de notre fournisseur d'eau (SES).

Vous comprendrez que nous continuons à nous prononcer avec insistance en faveur d'un système de tarification échelonnée orientée d'après des critères sociaux et écologiques. Il va de soi que, le cas échéant, ce tarif échelonné devra être fixé au cas par cas par les conseils communaux respectifs en tenant compte de la situation locale et en respectant le principe de l'autonomie communale. Dans ce contexte, le Collège des bourgmestre et échevins vous prie de bien vouloir intervenir auprès du Gouvernement afin que celui-ci revienne sur sa politique d'opposition sans fondement à l'encontre d'une telle tarification. En effet, et contrairement aux déclarations des représentants du Ministère de l'Intérieur et de l'Administration de la Gestion de l'Eau, un système de tarification échelonnée ne se heurte pas aux dispositions de la Directive 2000/60/CE du Parlement Européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, communément appelée «Directive-Cadre Eau».

Pour ce qui est des questions posées dans le cadre du débat concernant la tarification de l'eau, le Collège des bourgmestre et échevins vous informe qu'il s'oppose avec véhémence à l'introduction d'une tarification généralisée de l'eau.

Premièrement, il y a lieu de constater que l'introduction d'une tarification unique aurait comme conséquence que la majorité de la population du Grand-Duché serait grevée de redevances encore plus importantes que celles arrêtées par la plupart des conseils communaux du pays pour satisfaire à l'obligation de se conformer aux dispositions de la loi du 19 décembre 2008 concernant la gestion de l'eau. Deuxièmement, il est de mise de réexaminer les origines de tarifs exorbitants appliqués dans certaines communes, basés sur l'analyse de prix suivant le modèle présenté par l'Administration de la Gestion de l'Eau et qui apparemment constituent la base des discussions politiques autour de l'introduction d'un prix unique. Nul ne peut nier dans ce contexte que certaines régions du pays ont mené une gestion de l'eau administrative et financière dépassant largement les besoins et les coûts moyens. A côté de quelques éléments objectifs, c'est cet élément clé qui a provoqué des tarifs démesurés en fixant le prix

coûtant. Heureusement le Ministre de l'Intérieur, sur proposition du SYVICOL, avait autorisé la fixation d'un prix maximal pour parer aux débordements.

Qui plus est, la fourniture et l'assainissement de l'eau sont une prérogative des communes et syndicats de communes et l'introduction d'une tarification unitaire porterait une nouvelle fois atteinte à l'autonomie communale.

En résumé, nous ne pouvons accepter que les effets d'une gestion administrative et d'une planification financière douteuses, menées dans certaines régions du pays concernant la gestion de l'eau soient amortis, sous le couvert de la solidarité nationale, sur le dos de l'ensemble de la population et surtout sur celui de ceux qui ont assumé leurs obligations en bon père de famille. Si solidarité il y en avait, elle devrait avoir son impact dans tous les domaines de la politique communale. Un simple regard sur les statistiques concernant la distribution inéquitable des finances communales démontre que tel n'est pas le cas.

Etant donné que le Collège des bourgmestre et échevins a répondu par la négative à l'introduction d'une tarification unitaire, une réponse quant à la forme et le modèle d'une telle tarification est superfétatoire. Pour ce qui est de l'introduction de schémas de tarification sectoriels supplémentaires, le Collège des bourgmestre et échevins tient à remarquer que la Directive-Cadre-Eau définit dans son article 9 trois différents secteurs économiques à distinguer. A notre avis, il y a lieu de se limiter à ces 3 secteurs afin d'éviter une politique discriminatoire d'une part entre les secteurs commerciaux et le secteur des ménages, et d'autre part au sein des différents secteurs commerciaux.

Par contre, le Collège des bourgmestre et échevins avise favorablement la possibilité d'une tarification de l'eau à graduation sociale. Bien entendu, ceci devrait se faire au cas par cas, et devrait faire l'objet d'une délibération des conseils communaux respectifs en respectant le principe de l'autonomie communale.

Dans ce contexte, nous tenons à signaler que la Commune de Mondercange est la première commune à souligner l'importance de l'eau potable en ce qui concerne les besoins primaires en allouant gratuitement 20 litres d'eau potable par jour à chaque résident de la commune (délibération du 11 mai 2012).

De plus, sur base des critères de l'allocation de la vie chère, la commune alloue un abattement social en faveur des personnes démunies pour compenser la hausse des taxes communales, qui est égale à 25 % de l'allocation de la vie chère annuelle allouée par l'Etat, sans que toutefois, le montant total de l'abattement semestriel ne puisse dépasser 50 % du total de la facture semestrielle pour l'eau potable, l'utilisation

de la canalisation et l'enlèvement et le traitement des déchets (délibération du 27 avril 2007).

Finalement, le Collège des bourgmestre et échevins vous informe que la présente prise de position sera portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil communal projetée pour le 15 mars 2013. Dans l'espoir de pouvoir contribuer substantiellement à un débat équitable concernant la tarification de l'eau et en nous tenant à votre entière disposition pour d'éventuelles informations supplémentaires, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Messieurs les Vice-Présidents, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Point 11 de l'Ordre du Jour **Commissions consultatives**

Le conseil communal donne à unanimité suite favorable à la demande du parti «déi gréng» et procède aux modifications suivantes dans les commissions consultatives: M. Nico Panetta remplace Mme Eléonore Esch-Wintersdorf dans la Commission des Sports et M. René Quintus remplace M. Armand Paulus dans la Commission des Bâtisses.

Point 12 de l'Ordre du Jour **Intervention de M. Clemes (CSV) au sujet** **du vandalisme croissant sous forme de graffitis**

M. Dan Kersch (LSAP), bourgmestre, réplique que la commune de Mondercange est effectivement confrontée à la problématique signalée par l'intervenant, mais, heureusement, dans une mesure moindre que la plupart des autres communes. Le collège des bourgmestre et échevins a pris des mesures préventives, en réformant le fonctionnement de la maison des jeunes Jumo, et en organisant un programme adapté à la matière dans l'école fondamentale, afin de prévenir la délinquance juvénile. Du fait que la commune n'a pas de compétences répressives, un échange régulier a lieu avec la police grand-ducale et cette collaboration s'avère excellente.

L'intervention sera transmise à Monsieur le Ministre de l'Intérieur par l'intermédiaire du Commissariat de District avec prière de prendre position.

Point 13 de l'Ordre du Jour **Intervention de M. René Pizzaferrri (LSAP) au sujet** **de la présentation graphique des arrêts de bus** **dans la commune de Mondercange**

M. Dan Kersch (LSAP), bourgmestre, répond que le collège des bourgmestre et échevins a pris contact avec le «Verkëiervedbond Lëtzebuerg» qui a bien voulu établir un plan spécialement conçu pour la commune de Mondercange. Le plan susmentionné sera publié sur le site internet de la commune avec indication du lien menant vers le site Geoportail qui contient le plan des arrêts à l'échelle nationale. La publication sera également faite dans le bulletin «Monnerech Info».

Point 14 de l'Ordre du Jour**Intervention de M. Servais Quintus (déi gréng) au sujet des magasins «Cent-Buttik»**

M. Dan Kersch (LSAP), bourgmestre, précise qu'il est à déplorer que dans notre société au standard de vie très élevé existe le besoin de créer une institution telle que le «Centbuttek». Le collège des bourgmestre et échevins n'est cependant pas enclin à s'associer à un tel projet qui expose les personnes démunies à la stigmatisation. De plus l'office social de la commune de Mondercange prend en charge les demandeurs en leur accordant des bons alimentaires.

Le collège des bourgmestre et échevins, reconnaissant cependant l'utilité du projet, plaide pour rechercher une solution au niveau local.

Point 15 de l'Ordre du Jour**Intervention de M. Serge Gaspar (DP) au sujet des éoliennes prévues dans la commune de Mondercange**

M. Dan Kersch (LSAP), bourgmestre, répond qu'il existe plusieurs endroits dans la commune de Mondercange, tous situés au Mettendall, qui, d'après le cadastre des vents établi par le Gouvernement, se prêtent à l'implantation d'une éolienne.

Le collège des bourgmestre et échevins se garde à ce stade de dévoiler les sites précis pour ne pas nourrir la spéculation. Néanmoins la commune a demandé l'autorisation de l'Administration de l'Aviation civile qui se fait attendre hélas depuis un an. Cette autorisation est cependant impérative avant de pouvoir demander l'autorisation de l'Administration de l'Environnement. Il faut disposer des deux autorisations avant d'entamer une étude du projet.

La commune n'est pas propriétaire des parcelles concernées, mais cette question sera clarifiée le moment venu. Les dispositions légales précisent qu'une distance d'au moins 500 mètres par rapport aux habitations doit être respectée.

L'échéancier ne peut pas être fourni à ce stade, mais le collège des bourgmestre et échevins espère que la réalisation pourra se faire au plus tard dans trois ans. Le collège des bourgmestre et échevins reste décidé à poursuivre le projet avec conséquence étant donné le rendement d'une éolienne s'avère autrement important sous tous les aspects.

Point 16 de l'Ordre du Jour**Intervention de M. Jean Kihn (DP) au sujet de la nouvelle station de service prévue sur l'autoroute Luxembourg/Esch sur Alzette.**

M. Dan Kersch (LSAP), bourgmestre, répond:

- que la commune est saisie d'un projet tendant à réaliser une station Shell sur l'autoroute A4 en direction de Luxembourg à hauteur de la station Texaco
- que le conseil communal a approuvé la modification du PAG afférente lors de sa réunion du 6 mai 2010 (approbations : Ministère de l'Intérieur le

22 septembre 2011 et Ministère du Développement durable et des Infrastructures le 14 juillet 2011)

- que l'autorisation de construire a été délivrée par le bourgmestre en date du 31 août 2012
- que cette autorisation a fait l'objet d'une publication de la manière usitée ainsi que sur le site internet de la commune
- que l'autorisation de bâtir est valable pendant un an, mais qu'elle peut être prorogée d'une année
- que le début des travaux n'est pas connu par les responsables communaux mais que l'exploitant a avancé que celui-ci devrait se situer vers la fin de l'année en cours

Séance du 29 mai 2013

Présents:

Présents : Dan Kersch, bourgmestre, Jean Orlando, Christine Schweich, échevins

Danielle Becker-Bauer, Claude Clemes, Marc Fancelli, Jeannot Fürpass, Serge Gaspar, Norbert Hauptert, Jean Kihn, René Pizzaferr, Marie-Thérèse Sannipoli-Mehling, Servais Quintus, conseillers

Point 1 de l'Ordre du Jour**1) Affaires du personnel**

- a) Le conseil communal marque son accord à la demande de mise à la retraite pour des raisons d'invalidité avec effet au 12 juin 2013 de Madame Maryse Heischbourg-Fiedler.
- b) Le conseil communal procède à la nomination de M. Gilles Hoffmann à un poste «salarié à tâche intellectuelle» communal rémunéré d'après les dispositions de la carrière C pour une durée indéterminée et à plein temps.



Point 2 de l'Ordre du Jour**Approbation de l'état des restants (année 2012)**

Le conseil communal éprouve à l'unanimité l'état des restants de l'année 2012 établi par le receveur communal Monsieur Laurent PIERRE :

Total des restants à poursuivre:	37.525,56€
Total des décharges proposées:	8.521,05€
Total des arrérages:	46.046,61€

Point 3 de l'Ordre du Jour**Désactivation temporaire de la taxe de chancellerie en matière de cartes d'identité; prolongation de la mesure**

Le conseil communal marque à l'unanimité des voix son accord à la prolongation jusqu'au 1er juillet 2013 de la mesure prise par le conseil communal le 26 octobre 2012 en matière de désactivation temporaire de la taxe de chancellerie en matière de cartes d'identité.

Point 4 de l'Ordre du Jour**Commissions consultatives**

Le conseil communal procède aux remplacements suivants dans les commissions consultatives : Mme Krys Pleimelding remplacera comme secrétaire M. Roland Fritsch dans la commission culturelle et M. Francis Goldschmit (DP) remplacera Mme Martine Bastian-Claude (DP) dans la commission des sports.

Point 5 de l'Ordre du Jour**Prorogation du délai prévu pour la refonte du projet d'aménagement général**

Le conseil communal se prononce à l'unanimité pour une prorogation de deux ans à partir du 8 août 2013 du délai prévu pour la refonte du projet d'aménagement général et du délai pour le remplacement du règlement sur les bâtisses.

Point 6 de l'Ordre du Jour**Devis concernant la réalisation d'un projet de construction d'une «structure d'habitation à Bergem destinée à la location temporaire à coût modéré pour jeunes» sur le site de l'ancienne école**

Le conseil communal marque avec sept voix et six abstentions son accord au devis concernant le projet de construction d'une «structure d'habitation à Bergem destinée à la location temporaire à coût modéré pour jeunes» sur le site de l'ancienne école. Ce projet qui prévoit 16 studios sera cofinancé à 70% par l'Etat.

Point 7 de l'Ordre du Jour**Modifications budgétaires**

Le conseil communal modifie le budget de l'année 2013 comme suit:

Construction d'une structure d'habitation à Bergem destinée à la location temporaire à coût modéré pour jeunes sur le site de l'ancienne école de Bergem (votée à 7 voix contre 3 voix et 3 abstentions)

crédit initial	0,-
modification	+ 50.000,-
crédit total proposé	50.000,-

Construction d'une structure pour personnes âgées à Mondercange (unanimité)

crédit initial	5.000.000,-
modification	50.000,-
crédit total proposé	4.950.000,-

Point 8 de l'Ordre du Jour**Approbation de décomptes**

Le conseil communal approuve à l'unanimité les décomptes suivants:

Réfection de la Maison des Jeunes à Mondercange	
Devis (€)	Dépense (€)
125.000,00	114.717,18

Construction d'un hall derrière l'ancien presbytère de Pontpierre pour les besoins du CIGL

Devis (€)	Dépense (€)
500.000,00	528.939,42

Transformation de l'école «Um Weiher» en maison relais

Devis (€)	Dépense (€)
1.384.131,00	1.336.782,96

Réaménagement de la rue d'Europe à Pontpierre – 1ère phase / (phases 1+2) / (phase 1)

Devis (€)	Dépense (€)
2.840.583,00	1.401.598,62

Point 9 de l'Ordre du Jour**Règlements de la circulation**

Le conseil communal marque à l'unanimité son accord aux propositions du collège échevinal de :

- confirmer le règlement temporaire de la circulation du 15 avril 2013 concernant les travaux de mise en place du réseau souterrain (FTTH) pour le compte de l'Entreprise des P&T dans la rue de Reckange à Mondercange.
- confirmer le règlement temporaire de la circulation du 13 mai 2013 concernant les travaux de mise en place des réseaux souterrains pour les besoins de la structure pour personnes âgées, coin rue de Limpach – rue de Reckange à Mondercange.
- modifier définitivement le règlement de la circulation de la commune de Mondercange en vue de supprimer le passage pour piétons dans la rue d'Esch à Mondercange à hauteur de l'Eglise.

Point 10 de l'Ordre du Jour**Transactions immobilières**

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix des transactions immobilières qui servent principalement à la régularisation des droits de propriété des places et voiries publiques.

Point 11 de l'Ordre du Jour**Conventions**

- a) Le conseil communal approuve à l'unanimité les conventions suivantes :
- convention du 12 avril 2013 avec les époux Steichen-Leclerc concernant divers arrangements pris en matière d'organisation du chantier du Centre Senior à Mondercange au coin des rues de Reckange et de Limpach
 - convention du 21 mai 2013 avec l'association «Réseau HELP asbl» concernant la mise en place d'un système d'appel-assistance
 - convention du 1er mai 2013 avec l'asbl «Centre d'Initiative et de Gestion Local (CIGL) Mondercange» concernant l'organisation de mesures en matière d'emploi et de formation.
- b) Le conseil communal approuve la résiliation avec effet immédiat de la convention avec l'asbl «Objectif Plein Emploi – O.P.E.»

Point 12 de l'Ordre du Jour**Subsides extraordinaires**

Le conseil communal approuve les subsides extraordinaires suivants:

Association bénéficiaire:

Chorale Princesse Marie-Astrid

Activité subventionnée:

Déplacement d'un chœur de jeunes à Bergen et Heemskerk du 25 mai au 1er juin 2013

Montant proposé: 750.-

Association bénéficiaire:

Médecins sans Frontières

Activité subventionnée:

Don en substitution du cadeau de cessation des activités en 2005 de M. Jean Guérin comme Président de l'Office social

Montant proposé: 1.500.-

Association bénéficiaire: Tennis Club de la commune de Mondercange

Activité subventionnée:

Locations des terrains sis à Esch-sur-Alzette (Galgenberg) pour la période du 1er mai au 15 octobre 2013

Montant proposé: 1.905.-

Point 13 de l'Ordre du Jour**Informations du collège échevinal**

Le bourgmestre informe les membres du conseil que, pour la prochaine rentrée scolaire, il y a lieu de constater que 55 enfants non domiciliés dans la commune de Mondercange seront intégrés dans notre système scolaire alors que 42 enfants résidents se rendront dans des écoles hors de la commune.

L'impôt commercial pour 2012 présente une moins-value de 851.564.-€ et l'impôt foncier une moins-value de 216.827.-€.

Le montant total des prix offerts aux sportifs méritants de la saison 2012 s'élève à 3.134.-€. Les festivités à l'occasion de l'inauguration officielle du Parc Molter aura lieu le 7 juin 2013 et la Fête Nationale le 23 juin 2013.

Point 14 de l'Ordre du Jour**Intervention de M. Jean Kihn (DP)****au sujet de la construction d'un bâtiment d'envergure (Auchan Drive) à Foetz**

Le bourgmestre informe les membres du conseil :

- que l'aspect général de la bâtisse ne sera pas modifié, le bâtiment sera doté d'une nouvelle toiture
- que l'implantation de ce nouveau commerce est favorable au développement de la zone industrielle à Foetz
- que l'émission des autorisations de bâtir est de la compétence du bourgmestre qui peut au besoin demander l'avis de la commission des bâtisses
- que le projet en question a été rendu conforme aux dispositions du règlement des bâtisses et qu'il bénéficie d'un avis conforme des sapeurs-pompiers
- que, dans l'optique de la simplification administrative, il n'est pas prévu de modifier la procédure en matière d'établissement des autorisations de bâtir alors qu'il y a lieu de constater qu'il n'y a aucune lenteur en ce qui concerne les procédures
- qu'il n'est pas possible de dire si les activités du nouveau commerce procureront un revenu à la commune au niveau de l'impôt commercial

Point 15 de l'Ordre du Jour**Intervention de M. Serge Gaspar (DP)****au sujet de la réalisation de photos des élèves de l'école fondamentale.**

Le bourgmestre informe les membres du conseil :

- que, jusqu'à l'an 2006, des photos individuelles des enfants et des photos de classe ont été réalisées par des photographes privés, ce qui présentait l'avantage que les enfants recevaient les photos les représentant eux-mêmes et leur classe
- que cette méthode avait le désavantage et qu'elle se heurtait aux protestations de certains parents qui ne voulaient pas que leurs enfants soient photographiés et au coût non modique à charge des parents
- que le collège des bourgmestre et échevins a alors pris la décision de réaliser chaque deuxième année en propre régie des photos des classes qui sont remises aux enfants à titre gratuit
- que le coût de cette opération s'élève à 2.600.-€
- que le collège des bourgmestre et échevins n'accorde plus d'autorisation aux photographes privés pour démarcher les écoles

Point 16 de l'Ordre du Jour**Intervention de M. Serge Gaspar (DP)
sur l'orientation des élèves de fin de cycle**

Le bourgmestre informe les membres du conseil :

- qu'à ce stade seul le nombre des élèves du cycle 4.2. est fixé, qui est de 53
- qu'il n'est pas possible de donner des informations au sujet de l'orientation dans l'enseignement secondaire des élèves vu que l'avis d'orientation ne sera publié que le 25 juin 2013
- que le collège des bourgmestre et échevins pourra probablement donner des informations à ce sujet au conseil communal lors d'une prochaine réunion.

Point 17 de l'Ordre du Jour**Motion des partis DP & LSAP – campagne «sans pesticides»**

Extrait

Vu le rapport du Département Technique de la commune de Mondercange du 1er avril 2011 concernant la manutention de pesticides : «Le service jardinage de la commune de Mondercange réduit l'utilisation de pesticides à un strict minimum. Nous ne faisons pas usage de produits insecticides ou fongicides. Par contre nous travaillons périodiquement avec des herbicides foliaires qui sont rapidement inactivés et décomposés après contact avec le sol. Cette application se réduit sur la période de forte végétation. Sans ces produits, il nous serait difficile d'entretenir les cimetières et places publiques (pavés, revers, graviers,...). L'application se fait en respect des quantités prescrites par le producteur et des mesures de sécurité prévues. Toutefois, M. Marc HENNICOT tient à vous informer que ces produits ne sont pas appliqués dans les cours d'écoles, crèches, maisons relais et les places de jeux».

Si le collège échevinal décide de s'engager à ne plus utiliser des pesticides, il faudrait alors éventuellement envisager d'embaucher plus de personnel pour l'enlèvement des mauvaises herbes, afin de garantir le même degré de propreté des plantations;

Vu les instructions au chef jardinier de

a) préparer le fonctionnement du service jardinage en respectant les nouvelles dispositions légales en voie d'élaboration, et de

b) renoncer, dès l'année 2013 dans la mesure du possible à tout emploi de pesticides ;

à l'unanimité des voix

- félicite le collège échevinal de la démarche entamée
- déclare sa sympathie envers toutes les actions visant à réduire l'emploi de pesticides tout en respectant les besoins raisonnables du secteur agricole;
- invite le Gouvernement à présenter dans les meilleurs délais un plan national pour le renoncement aux pesticides adapté à la situation luxembourgeoise;

- invite le collège des bourgmestre et échevins à proposer au conseil communal une délibération tendant à renoncer à 100 % à l'utilisation de pesticides au sein des services;
- invite le collège des bourgmestre et échevins à participer et à promouvoir en 2014 la semaine "sans pesticides";
- invite le collège des bourgmestre et échevins à organiser des activités propres (séances d'information, exposés, manifestations, dépliants) et à mettre ces activités dans le contexte de l'initiative "sans pesticides";
- invite le collège des bourgmestre et échevins à mener une campagne de sensibilisation auprès des citoyens et fermiers habitants à Mondercange.

Point 19 de l'Ordre du Jour**Intervention du parti CSV au sujet des éoliennes prévues dans la commune de Mondercange.**

Le bourgmestre informe les membres du conseil :

- que l'installation d'une ou de plusieurs éoliennes a un grand impact sur l'environnement et sur les finances communales
- que le projet se trouve dans une phase absolument préliminaire
- que le projet, ayant rapport avec beaucoup de domaines (radars de l'aviation, corridors d'atterrissage, réserves naturelles, vitesse et direction du vent, propriétés géologiques du sol, propriétés foncières, etc.), il s'agit de prendre préalablement contact avec beaucoup d'administrations
- que la première étape à réaliser est de demander l'autorisation de l'administration de l'aviation civile
- qu'en date du 30 août 2012 le collège des bourgmestre et échevins y a adressé une demande
- que l'administration de l'aviation civile a observé de façon lapidaire de ne pas être en mesure de donner une réponse puisque des études seraient en cours
- que la commune s'est adressée ensuite aux Ministres de l'Environnement et du Développement durable et des Infrastructures
- que le collège des bourgmestre et échevins tiendra le conseil communal informé et soumettra le moment venu le projet à l'avis des commissions concernées

Point 20 de l'Ordre du Jour**Intervention du parti CSV – résiliation de la convention avec le réseau O.P.E.**

Le bourgmestre informe les membres du conseil :

- que le collège des bourgmestre et échevins constate avec satisfaction que son initiative en vue d'assurer la continuité du CIGL Mondercange est saluée par les membres du conseil communal
- que le collège des bourgmestre et échevins est d'avis qu'aucun reproche ne peut être fait au CIGL Mondercange. La gestion s'y est faite en

bon père de famille et il n'y a pas eu de recrutements excessifs

- que le collège des bourgmestre et échevins n'est pas en mesure de prendre position par rapport aux irrégularités de l'OPE. Le collège des bourgmestre et échevins est tributaire des articles de presse pour avoir ses informations. D'après les ouïes-dires, les difficultés résulteraient d'une mauvaise politique de recrutement qui aurait cependant été admise par le Gouvernement sans que les redressements financiers utiles n'aient été opérés.
- que la pondération du nombre des personnes sous surveillance et de ceux qui les encadraient semble avoir été disproportionnée
- qu'il semble que l'OPE aurait organisé des activités non couvertes par le cofinancement
- que suite aux remous dans la presse, plusieurs communes ont suspendu leurs paiements ce qui a conduit directement à l'insolvabilité de l'OPE
- qu'il existe un audit commandé par l'Etat qui conclut qu'il n'y a pas eu de malversations
- que le retard avec lequel les informations ont été passées peut s'expliquer par le fait que des négociations en vue de redresser la barre étaient en cours et que les protagonistes en ont voulu attendre l'issue avant d'informer la presse
- qu'il n'appartient pas au collège des bourgmestre et échevins d'émettre un avis au sujet des appointements de l'administrateur délégué. On peut juger d'indélicatesse le fait que cette question a été débattue en public
- que la commune de Mondercange n'a pas essuyé de perte d'argent dans cette affaire. Les avances ont été adaptées en vue d'assurer le paiement des salaires aux agents du CIGL Mondercange
- que les résultats des mesures en vue de la création d'emplois par l'OPE à l'échelle nationale ne sont pas connus par le collège des bourgmestre et échevins. Par le biais du CIGL Mondercange, il a été possible de placer plusieurs personnes notamment en les intégrant parmi les effectifs de la commune
- qu'il ne sera pas facile d'assurer la continuité de toutes les activités qui se sont déroulées sous les égides de l'OPE. A titre d'exemple, il y a lieu de citer l'accompagnement social et la formation
- que la nouvelle convention limite l'intervention de la commune strictement à 25 % de la participation étatique sur base d'un budget prévisionnel. Toutes les pièces comptables doivent à l'avenir être présentées à la commune.

Point 21 de l'Ordre du Jour

Intervention du parti CSV au sujet du chantier au cimetière de Bergem

Le bourgmestre informe les membres du conseil :

- que le chantier, qui connaît des retards dus aux

intempéries, sera probablement terminé fin 2014

- que, en vue de rattraper ces retards, les travaux se sont poursuivis pendant plusieurs samedis
- que la plage journalière des travaux est de 08h00 à 16h30
- que pendant la période estivale cette plage journalière sera comprise entre 07h30 et 17h00
- que le mur de soutènement nouvellement construit devra être démoli à nouveau, puisque la construction s'est faite avec des matériaux non conformes aux cahiers des charges.

Point 22 de l'Ordre du Jour

Interventions de M. Servais Quintus

(déi gréng) au sujet des horaires

du transport en commun TICE line 17

et sur l'avenir du bâtiment de l'ancienne agence BCEE à Mondercange

Le bourgmestre informe les membres du conseil :

- que le problème soulevé par le conseiller M. Quintus se fait observer dans beaucoup de rues résidentielles (p. ex. la rue de l'école à Pontpierre)
- que le collège des bourgmestre et échevins a toujours été convaincu que le stationnement alterné ne contribue point à l'amélioration de la situation, mais peut même provoquer une dégradation de l'acceptation des moyens de transports en commun
- que le collège des bourgmestre et échevins ne refuse cependant pas de discuter les solutions possibles et, au cas où une attitude unanime de toutes les fractions politiques pourrait être atteinte, de prendre les mesures adéquates
- que la ponctualité des bus à Mondercange doit être qualifiée d'exemplaire si on la compare à la situation dans d'autres communes
- que le collège des bourgmestre et échevins ne dispose pas de renseignements concernant la destination de l'ancien bâtiment de la Caisse d'Epargne



Séance du
21 juin 2013

Présents:

Présents : Dan Kersch, bourgmestre, Jean Orlando, Christine Schweich, échevins

Danielle Becker-Bauer, Claude Cledes, Marc Fancelli, Jeannot Fürpass, Serge Gaspar, Norbert Haupt, Jean Kihn, René Piffaferri, Marie-Thérèse Sannipoli-Mehling, Servais Quintus, conseillers

Point 0 de l'Ordre du Jour:

Modification de l'ordre du jour

Le Conseil communal marque son accord à la proposition du collège des bourgmestre et échevins d'ajouter le point 9 - Règlement temporaire de la circulation – interdiction d'accès, excepté cyclistes au Parc Molter à Mondercange à partir de la rue Neuve, de la rue de Reckange et de la cité Molter.

Point 1 de l'Ordre du Jour:

Approbation de l'organisation de l'enseignement fondamental pour l'année scolaire 2013/2014

L'organisation scolaire de l'enseignement fondamental pour l'année scolaire 2013/2014 est approuvée à l'unanimité. Sont prévues 19 classes avec 464 élèves dans les écoles à Pontpierre et à Mondercange.

Point 2 de l'Ordre du Jour:

Transactions immobilières

Le conseil communal approuve à l'unanimité les transactions immobilières suivantes :

- a) Compromis d'échange avec soulte de 25.820€ du 15 mai 2013 en faveur de la société KIKUOKA Luxembourg S.A., avec siège social à Mersch, suivant lequel :
 - cette dernière cède à la commune une partie de terrain avec une contenance de 0,02 ares.
 - la commune cède à la société également une partie de terrain avec une contenance de 0,02 ares.
 - la société cède à la commune une partie de terrain avec une contenance de 25 ares 82 centiares dans la «rue de Schiffflange» à Bergem.
- b) Compromis de vente du 7 juin 2013 avec le consortium d'héritiers LOUSCH, suivant lequel ces derniers cèdent une place occupée par un bâtiment à habitation d'une contenance totale de 9 a 57 ca, sise à Mondercange, Grand-rue N°15 et des parcelles de terrain d'une contenance 34,10 ares au prix de 650.000.-€.



- c) Compromis d'échange collectif du 19 mars 2012 selon les plans 1/2 et 2/2 des emprises n° 84/163857 dressé par le bureau d'études BCR sàrl de Luxembourg, concernant des parcelles appartenant à divers propriétaires dans la rue Basse à Bergem.

Point 3 de l'Ordre du Jour:

Présentation de statuts

Le conseil communal prend note des statuts présentés par l'association «KC Foffzeger Steebrecken».

Point 4 de l'Ordre du Jour:

Approbation de titres de recettes

En application de la loi communale, le conseil communal se prononce favorablement sur différents titres de recette de l'année comptable 2012 dont voici les principaux:

	Montant€
Remboursement du solde des exercices antérieurs de la maison relais de la commune de Mondercange	142.177,40
	Montant€
Remboursement des traitements du personnel détaché à l'office social de Mondercange	105.140,00
	Montant€
Remboursement de la participation payée en trop à l'office social de Mondercange	97.165,65
	Montant€
Remboursement de la part communale des recettes di CIGL de Mondercange (25%)	19.201,59
	Montant€
Remboursement des frais de nettoyage de la zone industrielle de Foetz	16.368,32
	Montant€
Remboursement des frais de réparation de la conduite d'eau	16.228,41
	Montant€
Vente d'électricité et location de compteurs	116.372,83
	Montant€

Vente d'énergie thermique au syndicat PIMODI	47.807,40
	Montant€
Vente de bois	35.849,05
	Montant€
Eclairage public sur la voirie de l'Etat – remboursement des frais d'électricité	15.816,06
	Montant€
Remboursements de la part d'Etat du salaire des travailleurs handicapés	132.576,40
	Montant€
Recettes de la décharge pour déchets inertes	827.127,95
	Montant€
T.V.A. remboursée par l'administration de l'enregistrement et des domaines	32.947,08
	Montant€
Remboursement par la CCSS des indemnités pécuniaires de maladie	59.935,72

Point 5 de l'Ordre du Jour Subsides ordinaires à allouer aux associations locales pour l'exercice 2012

Tenant compte de la proposition de la Commission des Sports et de la Commission de la Culture, le conseil communal approuve à l'unanimité le relevé des subsides ordinaires annuels pour l'exercice 2012 en faveur des associations locales pour un montant total de 57.289,00€

Point 6 de l'Ordre du Jour: Règlement général de la circulation

Le conseil communal modifie à l'unanimité définitivement le règlement de la circulation de la commune de Mondercange en vue de conférer la dénomination «Hënnesch Treisch» au chemin rural nouvellement aménagé dans la rue de Limpach à Mondercange (près du dépôt des Ponts & Chaussées) allant en direction de la forêt «Eisings») et d'y interdire toute circulation, à l'exception des cyclistes.

Point 7 de l'Ordre du Jour: Informations du collège échevinal

Le bourgmestre informe les membres du Conseil Communal :

- que le rendez-vous pour la Fête Nationale est fixé à 10h45 à la place Bleser à Mondercange
- que l'excursion communale a lieu le 29 juin 2013. Les conseillers communaux pourront encore réserver leurs places
- que le collège des bourgmestre et échevins, ayant pris les renseignements au sujet du mur végétal à aménager au cimetière de Bergem peut désormais donner les informations suivantes : l'avant-projet sommaire prévoyait en effet un mur végétal avec système d'arrosage ce qui était un concept tellement coûteux qu'une solution de rechange a dû être recherchée. C'est ainsi que le devis voté en 2011 prévoit la mise en place de poteaux reliés avec du fil de fer qui donne appui aux

plantes grimpantes (lierre). Cette variante présente le double avantage que le mur sera verdoyé dans un très court laps de temps et que la commune réalise une économie de 410€ par m2.

Point 8 de l'Ordre du Jour: Interventions de Monsieur Serge Gaspar (DP) au sujet de la journée des bourgmestres à Mondorf-les-Bains

Dan Kersch (LSAP), bourgmestre, réplique :

- que le collège des bourgmestre et échevins n'a pas assisté à la «Journée des Bourgmestres» en date du 13 juin 2013
- qu'il ne ressort pas clairement de l'invitation à qui elle s'adresse en fin de compte
- que la commune de Mondercange substitue deux événements à cette manifestation, à savoir la fête du personnel et l'excursion annuelle
- que, à partir de l'année prochaine, l'invitation à la «Journée des Bourgmestres» sera transmise à tous les conseillers communaux auxquels il sera loisible de réserver leurs places

Point 9 de l'Ordre du Jour: Règlement de circulation au Parc Molter

Le conseil communal approuve à l'unanimité un règlement de circulation qui interdit toute circulation motorisée au Parc Molter.

Séance du
12 juillet 2013

Présents:

Dan Kersch, bourgmestre, Jean Orlando, Christine Schweich, échevins

Danielle Becker-Bauer, Claude Clemes, Marc Fancelli, Jeannot Fürpass, Serge Gaspar, Norbert Hauptert, Jean Kihn, René Pizzaferr, Marie-Thérèse Sannipoli-Mehling, Servais Quintus, conseillers

Point 1 de l'Ordre du Jour Création de postes de travail d'étudiants pendant les grandes vacances d'été

Le conseil communal crée à l'unanimité des voies les postes pour 38 étudiants affectés aux services atelier et espaces verts ainsi que pour 11 étudiants dans le cadre de la «Summerakademie».

Point 2 de l'Ordre du Jour Cadeau de départ

Le conseil communal approuve à l'unanimité d'offrir un cadeau de 125,-€ à l'occasion du départ de Mme Maryse Heischbourg-Fiedler, employée commu-

nale auprès de la commune de Mondercange, partie en pension d'invalidité.

Point 3 de l'Ordre du Jour

Approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'année 2011 de la Commune de Mondercange

Le conseil communal approuve à l'unanimité le compte de gestion de l'exercice 2011.

Quant au compte administratif de l'exercice 2011, il est approuvé avec 11 voix et 2 abstentions.

Recettes	28.395.973,21€
Dépenses	26.592.184,56€
Résultat (boni)	1.803.788,65€

Point 4 de l'Ordre du Jour

Organisation des cours de musique de la commune de Mondercange (année scolaire 2013/2014)

- Le conseil communal d'approuve à l'unanimité la convention conclue avec l'UGDA en date du 5 juillet 2013 pour l'année scolaire 2013/2014. La part Communale s'élève à 102.785,59€.
- Le conseil communal approuve à l'unanimité l'organisation scolaire avec les qualifications des chargés de cours de l'enseignement musical pendant l'année scolaire 2013/2014.

Point 5 de l'Ordre du Jour

Approbation d'un contrat de location

Le conseil communal approuve à l'unanimité le contrat de location du 24 juin 2013 avec «Restaurant – Pizzeria RUGOVA sàrl» de Mondercange concernant la mise à disposition d'une partie d'un terrain communal pour la mise en place d'une terrasse provisoire.

Point 6 de l'Ordre du Jour

Transactions immobilières

Le conseil communal approuve les transactions immobilières suivantes :

La commune acquiert pour un prix de 960.000€ une maison d'habitation avec hangars sise dans la rue de Limpach à Mondercange qui pourra être intégrée dans le complexe du «Parc Molter». (1 abstention)

D'autres actes d'échange, d'acquisition et de vente qui servent principalement à la régularisation des places et voiries publiques furent approuvés à l'unanimité.

Point 7 de l'Ordre du Jour

Informations du collège échevinal

Le bourgmestre informe les conseillers communaux

- que l'évolution du nombre des abonnés du service «Night Rider» est la suivante :
2008 – 123 ; 2009 – 67 ; 2010 – 79 ; 2011 – 78 ; 2012 – 68 ; 2013 – 72
- que l'association «Monnerech Hëlleft» a débloquent une aide humanitaire de 6.500.-€ en faveur des victimes du conflit en Syrie
- que le comité d'accompagnement en matière écologique est chargé d'élaborer le projet «sentier didactique écologique – vum Minett an d'Éisleck»
- que la piste cyclable longeant la décharge dans la rue d'Esch est désormais ouverte au public



Piste cyclable Mondercange-Esch

Point 8 de l'Ordre du Jour

Fixation des taux de l'impôt commercial et de l'impôt foncier pour l'année 2014

En raison d'une erreur matérielle, ce point est retiré de l'Ordre du Jour (4 voix-non)

Point 9 de l'Ordre du Jour

Devis concernant le projet d'exécution des infrastructures du lotissement «Wunnen am Park Molter» à Mondercange

Le conseil communal approuve avec 3 abstentions le devis de 3.980.000€ concernant le projet d'exécution des infrastructures du lotissement «Wunnen am Park Molter» à Mondercange.

Séance du 20 septembre 2013

Présents:

Dan Kersch, bourgmestre, Jean Orlando, Christine Schweich, échevins

Danielle Becker-Bauer, Claude Clemes, Marc Fancelli, Jeannot Fürpass, Serge Gaspar, Norbert Hauptert, Jean Kihn, Marie-Thérèse Sannipoli-Mehling, Servais Quintus, conseillers
Excusés : Claude Clemes, René Pizzaferrri, conseillers

Point 0 de l'Ordre du Jour: Modification de l'Ordre du jour

La modification de l'Ordre du jour du parti CSV tendant à retirer le point 3 - Autorisations d'ester en justice est refusée avec 6 voix contre 5

Point 1 de l'Ordre du Jour: Approbation provisoire des bilan et comptes de profits et pertes de l'exercice 2011 de l'office social de la Commune de Mondercange

Le conseil communal approuve à l'unanimité provisoirement les bilans et comptes de profits et pertes de l'exercice 2011 de l'office social de la Commune de Mondercange tels que présentés par Monsieur le receveur de l'office social.

Point 2 de l'Ordre du Jour: Allocation d'un subside ordinaire à une association non-locale

Le conseil communal alloue avec 1 abstention pour l'année 2013 un subside ordinaire d'un montant de 250.-€ à l'asbl «La Sécurité Routière Luxembourg».

Point 3 de l'Ordre du Jour: Autorisations d'ester en justice

Le conseil communal autorise le collège échevinal à ester en justice concernant:

- le refus d'accorder les subsides étatiques se rapportant au projet «réaménagement du «Parc Molter» à Mondercange»; canalisation EP; mise à ciel ouvert du ruisseau «Kazebaach» (5 abstentions)
- le non-respect de la législation en matière d'établissements classés (article 17) par la société Lisé & Fils (4 voix-non)



Point 4 de l'Ordre du Jour: Participation communale aux abonnements annuels des transports publics

Le conseil communal abroge à l'unanimité les délibérations du 27 juillet 2007 concernant la participation communale de 25% à l'abonnement «Jumbo-Kaart» et du 22 juillet 2011 concernant la participation communale à l'abonnement «Joersabo (abonnement annuel réseau)».

Il approuve à l'unanimité des voix une nouvelle réglementation fixant la participation communale aux abonnements annuels comme suit :

- Abonnement annuel «réseau» («Joeresabo»), y non compris l'abonnement 1ère classe de 20 %
- Abonnement annuel «courte distance» («Joeresstreckenabo») y non compris l'abonnement 1ère classe de 20 %
- Abonnement annuel pour jeunes gens («Jumbokaart») de 25 %

Point 5 de l'Ordre du Jour: Approbation du PAP THWA '91

Le conseil communal approuve à l'unanimité le projet d'aménagement particulier (PAP) THWA '91 concernant des fonds sis à Foetz, commune de Mondercange, au lieu-dit «rue Théodore de Wacquant», présenté par la société LUFLU S.A..

Point 6 de l'Ordre du Jour: Approbation d'une convention

Le conseil communal approuve à l'unanimité la convention du 22 février 2013 avec la société LUFLU S.A. de Bascharage concernant la réalisation du projet d'aménagement particulier (PAP) THWA '91 sur des fonds sis à Foetz, commune de Mondercange, au lieu-dit «rue Théodore de Wacquant».

Point 7 de l'Ordre du Jour: Informations du collège échevinal

Monsieur le Bourgmestre invite les membres du conseil communal à l'inauguration du terrain synthétique du FC Mondercange et aux festivités à l'occasion de la Journée de Commémoration Nationale du 13 octobre 2013. Les invitations pour les membres du conseil issues des différents syndicats seront doré-

navant transférées par courrier électronique. Les modifications de l'architecture du projet de construction d'une structure d'habitation pour jeunes à Bergem ont pour effet bénéfique qu'il y aura création de 2 appartements supplémentaires.

Point 8 de l'Ordre du Jour: Modifications budgétaires

Le conseil communal modifie à l'unanimité le budget de l'année 2013 comme suit :

Remboursement par le fonds pour dépenses communales: Elections et référendum

crédit initial	0,-
modification	+18.250,-
crédit total proposé	18.250,-

Fournitures de bureau pour les bureaux de vote

crédit initial	0,-
modification	+ 3.500,-
crédit total proposé	3.500,-

Indemnités pour les membres des bureaux de vote

crédit initial	0,-
modification	+ 2.250,-
crédit total proposé	2.250,-

Jetons de présence pour les membres des bureaux de vote

crédit initial	0,-
modification	+ 12.500,-
crédit total proposé	12.500,-

Point 9 de l'Ordre du Jour: Transactions immobilières

Le conseil communal approuve à l'unanimité le compromis de vente/échange collectif avec plan des emprises 06/208 IC-P801 (no GEOLUX 2067) et compromis et actes dressé par le bureau d'études GEOLUX G.O. de Fennange, concernant des parcelles appartenant à divers propriétaires, sises dans la rue de Luxembourg à Pontpierre, section D de Pontpierre, commune de Mondercange.

Point 10 de l'Ordre du Jour: Fixation des taux de l'impôt commercial et de l'impôt foncier pour l'année 2014

- Le conseil communal fixe le taux de l'impôt commercial pour l'année 2014 à 325 % (1 abstention, 4 voix-non)
- Le conseil communal fixe les taux de l'impôt foncier pour l'année 2014 comme suit (unanimité):

Impôt Foncier A:	400 %
Impôt Foncier B1:	600 %
Impôt Foncier B2:	400 %
Impôt Foncier B3:	200 %
Impôt Foncier B4:	200 %
Impôt Foncier B5:	400 %
Impôt Foncier B6:	600 %

Point 11 de l'Ordre du Jour: Règlement de la circulation

Le conseil communal confirme à l'unanimité le règlement temporaire de la circulation pris par le collège des bourgmestre et échevins en date du 13 septembre 2013 concernant l'accès interdit excepté cyclistes au Parc Molter à Mondercange à partir de la rue Neuve, de la rue de Reckange et de la cité Molter jusqu'à l'achèvement du lotissement «Wunnen am Parc Molter».

Point 12 de l'Ordre du Jour: Approbation de décomptes

Le conseil communal approuve à l'unanimité les décomptes suivants:

Réalisation de mesures énergétiques dans le complexe scolaire et sportif de Pontpierre

Devis (€)	Dépense (€)
131.790,00	110.835,28

Réfection et extension du complexe scolaire à Pontpierre

Devis (€)	Dépense (€)
4.300.000,00	4.375.124,11

Point 13 de l'Ordre du Jour: Interventions de M. Jeannot Fürpass (CSV) au sujet de déchets dans la rue Th. de Wacquant à Foetz

Dan Kersch (LSAP), bourgmestre, répond :

- que les services communaux ont confirmé qu'un tel problème existe
- que la commune mettra en place une ou deux poubelles supplémentaires dans la rue Théodore de Wacquant
- que le service Pro-Actif, qui est chargé du nettoyage de la rue en question, sera chargé de faire des contrôles plus fréquents

Séance du 6 décembre 2013

Présents:

Jean Orlando, Christine Schweich, échevins

Danielle Becker-Bauer, Claude Cledes, Marc Fancelli, Jeannot Fürpass, Serge Gaspar, Norbert Haupt, Jean Kihn, René Piffaferri, Marie-Thérèse Sannipoli-Mehling, Servais Quintus, conseillers
Excusé : Dan Kersch, bourgmestre

Point 0 de l'Ordre du Jour:

Modification de l'Ordre du jour

A l'unanimité des voix, le conseil communal décide :

- a) de prendre note de la démission de Monsieur Dan Kersch de son mandat de bourgmestre et de conseiller communal de la commune de Mondercange.
- b) de modifier la numérotation de l'ordre du jour de la présente réunion à partir du point 12 comme suit:
 - 12) Interventions du parti CSV
 - 13) Affaires de personnel

Point 1 de l'Ordre du Jour:

Plan de gestion des forêts communales pour l'exercice 2013

Le conseil communal approuve à l'unanimité le plan de gestion des forêts pour l'exercice 2014 tel qu'il a été proposé par l'Administration de la Nature et des Forêts, accusant les totaux suivants:

Dépenses:	72.150,00€
Recettes:	29.500,00€

Point 2 de l'Ordre du Jour:

Organisation de l'enseignement fondamental 2013/2014; tableaux relatifs à la surveillance

Le conseil communal approuve à l'unanimité les tableaux relatifs à l'organisation de la surveillance dans les écoles de Mondercange et de Pontpierre (complément à l'organisation scolaire).

Point 3 de l'Ordre du Jour:

Approbation des prix à offrir dans le cadre du challenge pour joueurs de quilles

Le conseil communal alloue à l'unanimité un subside de 625,00€ à répartir aux clubs de joueurs de quilles participant au Challenge de la Commune de Mondercange, édition 2013.

Point 4 de l'Ordre du Jour:

Allocation de subsides annuels aux associations non-locales

Le conseil communal alloue à l'unanimité pour l'année 2013 les subsides ordinaires suivants:

Association	Montant proposé
Amicale Albert Ungeheuer	25€
Amicale Sportive des Handicapés Physiques	25€
Handicap International	25€

Point 5 de l'Ordre du Jour:

Approbation d'un subside extraordinaire

Le conseil communal alloue à l'unanimité des voix un subside extraordinaire de 2.500,-€ à l'association Tennis Club de la commune de Mondercange pour participer aux frais de location de courts de tennis pour la période d'octobre 2013 à mai 2014.

Point 6 de l'Ordre du Jour:

Approbation d'une convention avec un sapeur-pompier pour lui permettre d'acquies le permis de conduire de la catégorie C

Le conseil communal approuve à l'unanimité la convention avec M. Christophe FUMANTI, demeurant à Mondercange, membre du corps des sapeurs-pompiers, afin d'assumer les frais en rapport avec le permis de conduire de la catégorie C.

Point 7 de l'Ordre du Jour:

Adhésion des communes de Diekirch et de Mertzig au Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique – SIGI

Le conseil communal marque à l'unanimité son accord à l'adhésion des communes de Diekirch et de Mertzig au Syndicat Intercommunal de Gestion Informatique - SIGI.

Point 8 de l'Ordre du Jour:

Approbation du budget de l'office social de la Commune de Mondercange (rectifié 2013 et initial 2014)

Le conseil communal approuve à l'unanimité le budget rectifié de l'année 2013 et le budget initial pour l'année 2014 de l'office social de la commune, dont les totaux sont les suivants:

recettes ordinaires	
budget rectifié 2013	budget initial 2014
355.216,20	355.903,20
dépenses ordinaires	
355.216,20	355.903,20
recettes extraordinaires	
325,00	20,00
dépenses extraordinaires	
325,00	20,00
boni	
10.451,25	

Point 9 de l'Ordre du Jour:**Transaction immobilière**

Le conseil communal marque à l'unanimité son accord à l'acte de vente du 8 août 2013 entre la fabrique d'Eglise de Mondercange et l'Administration communale de Sanem concernant les parcelles de terrain inscrites au cadastre de la Commune de Sanem avec une contenance totale de 107 ares 90 centiares à un prix de vente de 1.079.000€.

Point 10 de l'Ordre du Jour:**Confirmation de règlements temporaires de la circulation**

Le conseil communal confirme à l'unanimité les règlements temporaires de la circulation suivants :

- a) concernant les travaux de mise en place du réseau souterrain par l'entreprise POST Technologies de Luxembourg dans la Grand-rue à Bergem
- b) concernant la réfection du tapis dans la rue de Schiffange à Bergem dans le cadre de travaux réalisés par l'Administration des Ponts & Chaussées.

Point 11 de l'Ordre du Jour:**Informations du collège échevinal**

Christine Schweich (LSAP), Bourgmestre déléguée, informe le Conseil Communal

- que la Fête du 3e Âge aura lieu le 17 décembre à 15h00
- que la cérémonie de la remise de subsides scolaires aura lieu le 18 décembre à 19h00 au centre culturel «beim Nèssert»
- que le budget de l'exercice 2014 sera présenté le 10 janvier 2014 à 09h00 et soumis au vote le 17 janvier 2014 à 09h00

Point 12 de l'Ordre du Jour:**Diverses interventions du parti CSV**

Aux diverses questions posées par le parti CSV, Mme Christine Schweich (LSAP), Bourgmestre déléguée, répond :

1. Remise en état du chemin rural «Hënnesch Treisch» à Mondercange
 - que le devis au montant de 25.000.-€ a été approuvé par le conseil communal
 - que le projet est subventionné par l'Etat à raison de 30 % de la dépense
 - que les travaux sont entretemps terminés et les factures payées
 - que les dépenses ont été imputées au budget ordinaire à l'article libellé «entretien des chemins ruraux»
 - que les adaptations des crédits budgétaires seront opérées au budget rectifié

2. Remise en état des cimetières

- que, dans le cadre des travaux de remise en état du cimetière de Bergem, il a été décidé de déplacer les columbaires au cimetière de Mondercange
- qu'un columbaire supplémentaire a été acheté au prix de 15.000.-€ pour le cimetière de Mondercange
- que les frais ont été imputés à l'article se rapportant au projet de remise en état du cimetière de Mondercange
- que le transfert des columbaires a été organisé en accord avec les concernés et avec la plus grande discrétion

3. Drainage du terrain synthétique du F.C. Mondercange

- que le collège des bourgmestre et échevins est au courant des problèmes qui se posent au niveau de l'évacuation des eaux stagnantes sur le nouveau terrain synthétique
- qu'en date du 4 décembre il a été procédé à l'épandage d'un granulats spécial pour résoudre ce problème
- que l'efficacité de cette mesure devra s'avérer par la suite en cas de fortes précipitations
- que le conseil communal sera tenu informé de l'évolution de l'affaire

4. Remise en état de la chapelle de Bergem

- que le collège des bourgmestre et échevins est au courant des problèmes de chauffage existants dans la chapelle à Bergem
- qu'il y a lieu de constater que les cérémonies dans la chapelle sont extrêmement rares
- que le collège des bourgmestre et échevins est d'avis que le bâtiment doit être conservé
- qu'une entrevue a eu lieu avec la fabrique d'église de Bergem/Pontpierre au cours de laquelle il y avait accord pour réaffecter la chapelle afin d'y pouvoir organiser d'autres activités
- qu'une entrevue a eu lieu avec l'archevêché qui est seul habilité à prendre les décisions
- qu'actuellement des démarches sont faites pour déterminer le propriétaire du bâtiment
- qu'un chauffage électrique provisoire se trouve en place et qu'il est loisible au curé de mettre en marche ce chauffage
- que la fabrique d'église peut faire procéder au transfert du mobilier dans un lieu sûr pour éviter des dommages résultant de l'humidité
- qu'il sera vérifié si le chauffage se trouvant dans l'ancienne école à Bergem peut être récupéré pour les besoins de la chapelle

5. Problèmes relatifs à la campagne publicitaire malencontreuse du SIGI (les réponses sont fournies par M. le conseiller communal Marc Fancelli)
 - que le bureau du SIGI s'est également soucié des départs nombreux se manifestant chez le personnel du SIGI

- que le bureau s'est enquis à ce sujet auprès de la délégation du personnel
- que la délégation du personnel a rassuré le bureau en précisant qu'il n'y avait pas de raison particulière à ce phénomène
- que le bureau a décidé de mettre fin à la campagne publicitaire dans le cadre du projet MaCommune
- que le bureau a décidé de drainer à l'avenir les actions du syndicat plus en direction du personnel des communes
- que le SIGI s'est excusé auprès du personnel communal de sa campagne publicitaire malencontreuse
- que cette excuse médiatique sera suivie d'un courrier individuel à chaque membre du personnel communal concerné
- qu'une réunion sera organisée avec la FGFC pour trouver les moyens de résoudre les problèmes subsistants

6. Fonctionnement du GECT Belval Alzette

- que la commune de Mondercange est représentée au GECT par Madame Christine Schweich et M. Dan Kersch (qui devra être remplacé prochainement)

- qu'une des premières missions du GECT a été de nommer une directrice et de créer un logo
- qu'il a été procédé à la création de trois commissions dans les domaines de la mobilité, de l'aménagement du territoire et du sport et de la culture
- que Madame Krys Pleimelding est associée à la commission «sport & culture»
- que Monsieur Guy Urbany est associé à la commission «mobilité»
- que Monsieur Guy Urbany et Madame Carmen Mentz sont associés à la commission «aménagement du territoire»
- que la première mission des commissions est de relever l'état actuel des affaires dans les différents domaines
- que, mise à part cette mission, il n'y a, à ce stade, pas de projet concret poursuivi par le GECT
- que le conseil communal sera tenu informé de l'évolution des activités du GECT

Point 13 de l'Ordre du Jour:

Affaires de personnel

Le conseil communal accorde à l'unanimité une promotion au grade 8 (cadre fermé) à Monsieur Gilbert Poull, expéditionnaire au service financier, avec effet au 1er janvier 2014.



Der Schöffenrat erinnert, dass es ihm eine große Ehre wäre, allen Verheirateten zum 50., 60. oder 65. Hochzeitsjubiläum gratulieren zu dürfen. Sie sollten bloß nicht vergessen, die Gemeinde über Ihren Ehrentag zu informieren.

Le collège échevinal rappelle à tous les couples qui sont mariés 50, 60 ou 65 ans de signaler leur jour de fête à l'Administration Communale. Le collège échevinal se ferait un grand honneur de féliciter les mariés.

Contact:

Administration Communale
de Mondercange

Guy Mathieu

Tél. 55 05 74 33

*D'Kulturkommissioun an d'Gemeng
Monnerech organiséieren :*

KONSCHT & HOBBYMAART

den 22. & 23. März 2014

Samschdes, den 22. März 2014 vun 15h00 - 18h00

Sonndes, den 23. März 2014 vun 10h00 - 18h00

Fir lessen an Gedrenks ass beschtens gesuergt

Entrée : Fräi

Kulturzentrum «Beim Nössert»

14, rue de Schiffflange

L-3316 BERGEM

COMMUNE DE
MONDERCANGE

Geburten / Naissances

Elia FOGEN Braojos	03.12.2012	Mia MAGNONI	11.07.2013
Clayton SILVA COSTA	04.12.2012	Chris FELIX	11.07.2013
Alessio DOMINICI	05.12.2012	Ilena ROCHA	18.07.2013
Emma SILVERIO ELIAS	08.12.2012	Laura BEI	22.07.2013
Ben SCHMITT	10.12.2012	Issra KUIJICI	23.07.2013
Sophie LESQUIR	02.01.2013	Noalie DOCKENDORF	23.07.2013
Laura MEYSEMBOURG	02.01.2013	Elise SCHMITZ	31.07.2013
Dan KAIL	03.01.2013	Mia JACQUES	01.08.2013
Chris PETTINATO	04.01.2013	Sharlyn FERNANDO RODRIGUES	02.08.2013
Emilian SEIDEL LOURENCO	25.01.2013	Michel DIDIER	02.08.2013
Bruno SILVA MATOS	28.01.2013	Levy GRILO MAGALHAES	03.08.2013
Virginie TEIXEIRA	13.02.2013	Jonis ZEFAJ	06.08.2013
Amy TEIXEIRA	13.02.2013	Yaël ALVARADO ALVARADO	08.08.2013
Giulia POOS	18.02.2013	Warris OLATUNDE	17.08.2013
Franck Esteban BAYEGI	25.03.2013	Gwenaëlle FLORY	25.08.2013
Lex SEIMETZ	27.03.2013	Dunja DOS SANTOS DRAMICANIN	02.09.2013
Alexis MARGANI	09.04.2013	Victoria RODRIGUES STAUS	08.09.2013
Tyra CREMONESI	20.04.2013	Dana TUSSING	10.09.2013
Anna BECKER HUBER	20.04.2013	Leandro RODRIGUES TAVEIRA	06.10.2013
Endor GECAJ	26.04.2013	Simon GROSJEAN	22.10.2013
Lucy RIBEIRO	22.05.2013	Mia BEIDELER	26.10.2013
Gabriel DA COSTA RIBEIRO	24.05.2013	Milena GRUJIC	04.11.2013
Stéphane SANCHEZ MONTEIRO	03.06.2013	Tim BAUER	29.11.2013
Rafael SOARES MARQUES	04.06.2013	Andrea SARCEVIC	01.12.2013
Emma SOARES MARQUES	04.06.2013	Joe SCHRAMER	04.12.2013
Mila DIVO	24.06.2013		

Hochzeiten / Mariages

Benoit STOUFFS et Tonia PIRES	12.12.2012
Jean-Paul JACOBY et Rositsa NENOVA	12.12.2012
Rui BRANDAO FERNANDES et Bruna GUEDES LOBATO	21.12.2012
Gilles SCHÜTZ et Aneta HUCHRAK	08.03.2013
Jean-Marco LISARELLI et Viviane CLESEN	05.04.2013
Georges FOELLER et Muzafera DERVISEVIC	03.05.2013
Julien DESMULLIER et France MARESCAUX	08.05.2013
Michel CASTELLUCCI et Fanny BOLLENDORFF	17.05.2013
Hugo GANCAIVES PINTO et Caroline DOS ANJOS FERREIRA	31.05.2013
Romain GOEBEL et Tamara DE SOUSA FERREIRA	07.06.2013
Pascal WEBER et Sarah PÉTRÉ	20.06.2013
Romain WEISEN et Carmen PESCHÉ	05.07.2013
Christian DAMIANI et Cynthia SPIRINELLI	12.07.2013
Lionel DELHAYE et Vera PULYAEVA	15.07.2013
Michael MARTENS et Nancy KIEFFER	18.07.2013
Evan THIVET et Maria SARDELLI	02.08.2013
Jean-Marie METZLER et Sylvie BRENDEL	13.08.2013
Paulo PIMENTA RAPOSO et Marta PEREIRA CESAR	07.10.2013
Nuno MENINO COLHO ELIAS et Elsa DOS SANTOS SILVERIO	11.10.2013
Ivan SARCEVIC et Dejana IVANOVIC	25.10.2013
Jagos GLISOVIC et Dragana BUGARCIC	08.11.2013
Ignazio CIPOLLA et Gleide ALMEIDA DOS SANTOS	06.12.2013
Charles CARATINI et Fabienne HADECK	13.12.2013
André PHILIPPE et Diane PASTORET	20.12.2013
Cédric JACQUES et Lieke MEVIS	27.12.2013

NUMEROS DE TELEPHONE

ADMINISTRATION COMMUNALE DE MONDERCANGE

rue Arthur Thinnes • L-3919 Mondercange • B.P. 50 • L-3901 Mondercange

e-mail: commune@mondercange.lu • Standard téléphonique: 55 05 74-1 • Fax: 57 21 66

Heures d'ouverture de 7h30-11h30 et de 13h30 -17h00 - Service réduit à partir de 16h30

DEPARTEMENTS ADMINISTRATIFS

RÉCEPTION

NOEL Emilie 55 05 74-1
emilie.noel@mondercange.lu

SECRÉTARIAT

BIEVER Marc, secrétaire communal 55 05 74-1
marc.biever@mondercange.lu

ONTANO-PALANCA Paola, expéditionnaire 55 05 74-45
paola.ontano@mondercange.lu

WOHL Fränky, rédacteur 55 05 74-63
franky.wohl@mondercange.lu

HOFFMANN Gilles
gilles.hoffmann@mondercange.lu

RECETTE

PIERRE Laurent, receveur communal 55 05 74-35
laurent.pierre@mondercange.lu Fax: 55 57 49

REINERT Guy, expéditionnaire 55 05 74-34
guy.reinert@mondercange.lu

SERVICE FINANCIER

KIRSCHTEN Dirk, secrétaire adjoint 55 05 74-48
dirk.kirschten@mondercange.lu

LULLING Karin, rédacteur 55 05 74-31
karin.lulling@mondercange.lu

POULL Gilbert, expéditionnaire 55 05 74-37
gilbert.poull@mondercange.lu

BUREAU DE LA POPULATION ET ETAT CIVIL

REISCH Mireille, expéditionnaire 55 05 74-32
mireille.reisch@mondercange.lu, population@mondercange.lu

demandes de renseignements à titre professionnel (4€ par adresse)

MATHIEU Guy, expéditionnaire 55 05 74-33
guy.mathieu@mondercange.lu

Permanences: déclarations de décès 621 16 31 77

SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

CLAUS Paul, préposé, affaires scolaires 55 05 74-39
paul.claus@mondercange.lu

Lundi de 7.30-11.30 et de 13.30-17.00 hrs

Mardi - Mercredi - Vendredi de 7.30-11.30 hrs

Jeu de 13.30-17.00 hrs

KIRPS Yves, chargé de direction Maison Relais 55 15 21-21
yveskirps@efj.lu

KICKERT Annette, secrétaire maison relais, 55 15 21-29
cantine scolaire, transport scolaire
annettemeyrer@efj.lu

SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

FRITSCH Roland 55 05 74-76
roland.fritsch@mondercange.lu

SERVICE ECOLOGIQUE

URBANY Guy 55 05 74-53
guy.urbany@mondercange.lu

SCHUMANN Andy 55 05 74-72
andy.schumann@mondercange.lu

OFFICE SOCIAL

DHUR Irène, secrétaire 55 05 74-85
irene.dhur@mondercange.lu

DEFAY Mandy 55 05 74-86
mandy.defay@mondercange.lu

G.I.M. ASBL

OSWALD Tom, assistant social 55 05 74-82
tom.oswald@mondercange.lu

KBN - KULTUR BEIM NËSSERT

PLEIMELDING Krys 55 05 74-68
krys.pleimelding@mondercange.lu

DEPARTEMENTS TECHNIQUES

SERVICE RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES

LUCIUS Guy, ingénieur-technicien 55 05 74-74
guy.lucius@mondercange.lu

HAMES Michel, expéditionnaire technique 55 05 74-73
michel.hames@mondercange.lu

Fax: 55 05 74-80

SERVICE RÉGIE, ENTRETIEN ET ESPACES VERTS

SCHUMACHER Yves, ingénieur-technicien 55 05 74-78
yves.schumacher@mondercange.lu

ATELIER COMMUNAL

PENNING John, ouvrier en chef 55 05 74-51
Permanence: Problèmes techniques 621 31 93 44

SERVICE ESPACES VERTS ET PLACES PUBLIQUES

HENNICOT Marc, ouvrier en chef 55 05 74-61

SERVICE URBANISME, D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE SÉCURITÉ

MENTZ Carmen, architecte 55 05 74-71
carmen.mentz@mondercange.lu

NENNO Norbert, désigné à la sécurité (matin) 55 05 74-83
norbert.nenno@mondercange.lu

SCHUMANN Andy 55 05 74-72
andy.schumann@mondercange.lu

SERVICE BÂTIMENTS COMMUNAUX

SCHENTEN Patrick, ingénieur-technicien 55 05 74-79
patrick.schenten@mondercange.lu

FANTINI Jean-Pierre, expéditionnaire technique 55 05 74-77
jean-pierre.fantini@mondercange.lu

PORTIERS

STEICHEN Gaston 55 60 25-200
gaston.steichen@mondercange.lu

OESTREICHER Patrick 55 05 74-36
patrick.oestreicher@mondercange.lu

KAUFMANN Roland 55 13 40-55
roland.kaufmann@mondercange.lu

Fax: 57 43 13

DUMONT Dan 55 05 74-36
dan.dumont@mondercange.lu

SERVICE D'INCENDIE ET DE SAUVETAGE

THINNES Luc 55 44 05 - 44 621 35 44 00
thinnes.luc@spm.lu

Adresse: 6a Grand-rue L-4393 Pontpierre

DEPENDANCES, ANNEXES, CENTRE CULTURELS

Centre Arthur Thinnes, Mondercange 55 05 74-54

Centre Culturel Gänkelchen, Mondercange 57 01 04

Maison des Jeunes, Mondercange 57 38 33

Centre d'Intervention / Sapeurs-Pompiers 55 44 05

Foyer fir Jonk an Al, Mondercange 26 55 36 30

Centre de Football, Mondercange 55 10 58

Hall Sportif Mondercange 55 60 25-250

Hall Sportif Pontpierre 57 09 12

CIGL, Mondercange 55 81 11

Police (Commissariat de Proximité Mondercange) 244 55-200

Préposé Forestier 55 05 74-84

Centre Culturel "beim Nësset", Bergem 27 51 41